LA LIBERTÉ
Depuis 1913

VOL. 104 N° 40
31 JANVIER AU 6 FÉVRIER 2018
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

DE L'AMOUR POUR FAIRE LA DIFFÉRENCE

MITCH BOURBONNIÈRE À L'HONNEUR

Le travailleur social vient d'être reconnu par la gouverneure générale pour son engagement auprès des jeunes Autochtones. Le secret de son métier? L'amour. L'homme ne s'en cache pas : « Mon amour pour les jeunes est réel. Et ils le sentent. » | **Page 5.**

photo : Gavin Boutroy

LA LIBERTÉ Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi









Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | promotions@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | redaction@la-liberte.mb.ca
Barbara GORRAND | presse3@la-liberte.mb.ca
Valentin CUEFF | presse2@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY | presse8@la-liberte.mb.ca
Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | administration@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | reception@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Gestionnaire de projets : **Catherine DULUDE** | cdulude@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Marie BERCKVENS | presse7@la-liberte.mb.ca
Camille HARPER | charper@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | presse5@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | presse4@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | presse6@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez reception@la-liberte.mb.c.a ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »





Beccari*
(bé-ka-ri) n. m.
accélération cardiaque lors d'un contrôle de police alors qu'on a rien à se reprocher.

LE BALEINIÉ

LE BALEINIÉ, MAIS QU'EST-CE QUE C'EST?

C'est un recueil, sous forme de dictionnaire de mots imaginés, qui se propose de décrire les petits tracas du quotidien pour lesquels il n'existe aucune définition officielle.

Mais si, vous savez bien, ce meuble qui a la fâcheuse manie de toujours se trouver sur le chemin de votre orteil... Ou ce petit bout de salade coincé entre l'incisive et la canine, dont vous découvrez la présence après une réunion de la plus haute importance avec toute votre équipe...

Et bien grâce à *La Liberté*, et aux éditions du Seuil qui nous ont accordé les droits de reproduction, nous allons vous dévoiler chaque semaine, dans nos pages, comment appeler chacun de ces petits grains de sable qui savent si bien vous argascaner l'existence. Vous suivez?



Le Baleinié, Dictionnaire des tracas, Jean-Claude Leguay, Christine Murillo, Grégoire Oestermann, © Éditions du Seuil, 2003





Subventions pour les emplois d'été : il y a une solution de gros bons sens

En modifiant les exigences que doivent satisfaire les demandeurs de subventions d'Emplois d'été Canada, le gouvernement fédéral semble s'être embourbé. Il exige que les demandeurs cochent une case attestant que leur « mandat principal » respecte les droits et libertés de la personne.

La ministre responsable, Patty Hajdu, affirme qu'il s'agit, entre autres, de nier un financement public à des groupes qui s'opposent à l'avortement ou qui refusent d'embaucher des membres de la communauté LGBTQ2.

Une coalition de groupes religieux craint de devoir renoncer à leurs croyances pour avoir accès aux fonds fédéraux. Elle y voit une attaque à leur liberté de conscience et de religion. Face à ces préoccupations, le gouvernement fédéral a précisé : « Le fait qu'un organisme est affilié à une religion ne constitue pas en soi une inadmissibilité à ce programme. » L'attestation demandée par le Fédéral chercherait à s'assurer que les organismes qui recevront des fonds publics reconnaissent et acceptent les valeurs sous-jacentes à la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Plutôt que d'exiger que les demandeurs se prononcent sur leurs croyances, le gouvernement fédéral ne pourrait-il pas tout simplement exiger que les récipiendaires de fonds publics s'engagent à ne pas exprimer de positions qui vont à l'encontre de la Charte? En définissant clairement les activités qui seront financées ou proscrites, le gouvernement pourrait ainsi vérifier de façon objective que les demandeurs respectent les critères du programme. En se basant sur les activités des récipiendaires plutôt que sur leurs croyances, Ottawa pourrait s'assurer que les fonds publics sont dépensés en conformité avec la volonté du Parlement canadien.

RAYMOND HÉBERT

La Patente nous fascine toujours

L'Ordre de Jacques Cartier, dit La Patente, a fait les manchettes encore récemment, alors qu'une mallette contenant des documents de l'Ordre a été découverte à Grand Sault au Nouveau-Brunswick.

Fondé en 1926 comme société secrète, l'Ordre de Jacques Cartier(OJC) s'est répandu partout au Canada. Toutefois, l'organisation a surtout été active à Ottawa et au Québec jusqu'à sa dissolution en 1965. À son apogée durant les années 1940, l'OJC comptait plus de 40 000 membres. Son but à l'origine était de promouvoir une présence francophone au sein de la fonction publique fédérale, mais au Québec sa présence s'est fait sentir à tous les paliers gouvernementaux.

Au Manitoba, j'ai découvert des documents équivalents à ceux de Grand Sault en 2011. Si bien que j'ai pu publier en 2012 une copie de la liste des premiers membres de la commanderie de Saint-Boniface dans mon livre *La révolution tranquille au Manitoba français*. À peu près tous les leaders de la communauté franco-manitobaine ont été membres, dont Mgr Maurice Baudoux, le juge Alfred Monnin ou encore le secrétaire général de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, Honorius Daignault.

Bien que l'OJC ait permis des avancées pour les Canadiens français, il ne faut pas passer sous silence son côté nocif pour la société. D'abord, à cause de sa nature antidémocratique, puisque inaccessible à la population en général. Ensuite par sa propagation d'une idéologie désuète , alliant langue et catholicisme. Enfin, par son exclusion formelle des femmes, limitant ainsi leur avancement dans la société. L'Ordre s'est effondré dans la vague irrésistible des nouvelles valeurs qui avaient soutenu la Révolution tranquille.



ALÉNA : pourquoi Trudeau serre l'étau

Alors que le Canada était l'hôte de la sixième ronde de négociations à Montréal pour revoir l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), Justin Trudeau a signé l'accord du Partenariat Transpacifique (PTP). Un autre geste qui démontre à quel point le commerce international figure très haut sur la liste des priorités du gouvernement.

En effet, Justin Trudeau aurait pu signer cet accord en novembre, alors qu'il était en Asie. Alors pourquoi maintenant?

Wilbur Ross, le secrétaire du Commerce américain, s'est d'ailleurs empressé d'accuser le Canada de mettre de la pression sur les négociateurs de Washington. Il n'a pas entièrement tort.

Richard Ouellet, professeur en droit international à l'Université Laval, rappelle que le Canada veut influencer les entrepreneurs et gouverneurs des États américains les plus touchés par l'ALÉNA. Pour que, eux aussi, cherchent à influencer le Congrès américain. Après tout (par exemple), 72,9 % du commerce international du Dakota du Nord se fait avec le Canada.

En signant le Partenariat transpacifique, le Canada se donne tout simplement des options et d'autres opportunités. Car le PTP permet des ententes bilatérales entre quelques membres des 11 pays signataires. Ainsi depuis novembre, le Canada a obtenu des assurances qui protègeront la propriété culturelle et intellectuelle canadienne et donneront au Canada accès à l'industrie automobile japonaise.

Le message lancé par Justin Trudeau est que le Canada n'a pas besoin de se contenter d'échanges avec un voisin devenu récalcitrant. Ceci dit, notre voisin reste de loin notre meilleur partenaire. L'ALÉNA représente 28 % des échanges commerciaux dans le monde!

ÉDITORIAL

PAR BERNARD BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

L'Alliance française, stimulateur de francophonie

Il est dans notre province une organisation centenaire dont on ne parle pas assez. Une organisation qui pourtant joue un rôle unique dans notre monde voué à l'ouverture aux autres : l'Alliance française du Manitoba.

Elle fait partie d'un immense réseau. Il existe en effet au monde quelque 850 Alliances françaises, dont neuf au Canada. Celle sur la Corydon à Winnipeg figure parmi les plus importantes au pays, après Toronto, Vancouver et Halifax. (1)

S'intéresser aux activités de l'Alliance revient à prendre le pouls du bilinguisme d'adhésion au Manitoba. Car sa vocation est triple : école de langue, producteur culturel et fournisseur de ressources. Sa dimension école de langue est en plein essor depuis deux ans, dans le prolongement de l'arrivée en septembre 2015 de son actuel directeur, le Français Alan Nobili.

L'an dernier, huit enseignants ont donné une quarantaine de cours répartis sur cinq sessions. En tout il y a eu 1 200 inscriptions, ce qui représente plus de 750 étudiants motivés pour 1 001 raisons d'élargir leurs connaissances de la langue française. La plupart vivent à Winnipeg, 80 % sont adultes.

Le succès de l'école de langue fait que l'Alliance française du Manitoba a atteint un chiffre d'affaires de 400 000 $. Essentiellement, l'organisation s'autofinance. Le coup de pouce financier provient du gouvernement français, qui paie Alan Nobili, au pays pour un contrat de quatre ans. L'homme a une âme de musicien. Comme tout bon DJ qui respire la culture à pleins poumons, il est heureux quand dans l'action il exerce une attraction.

« On connecte la francophonie manitobaine au reste du monde. On est là pour nourrir le dialogue entre les cultures francophones d'ici. On s'est ouvert à des partenariats pour mieux aider ceux qui le veulent à se construire une identité francophone. »

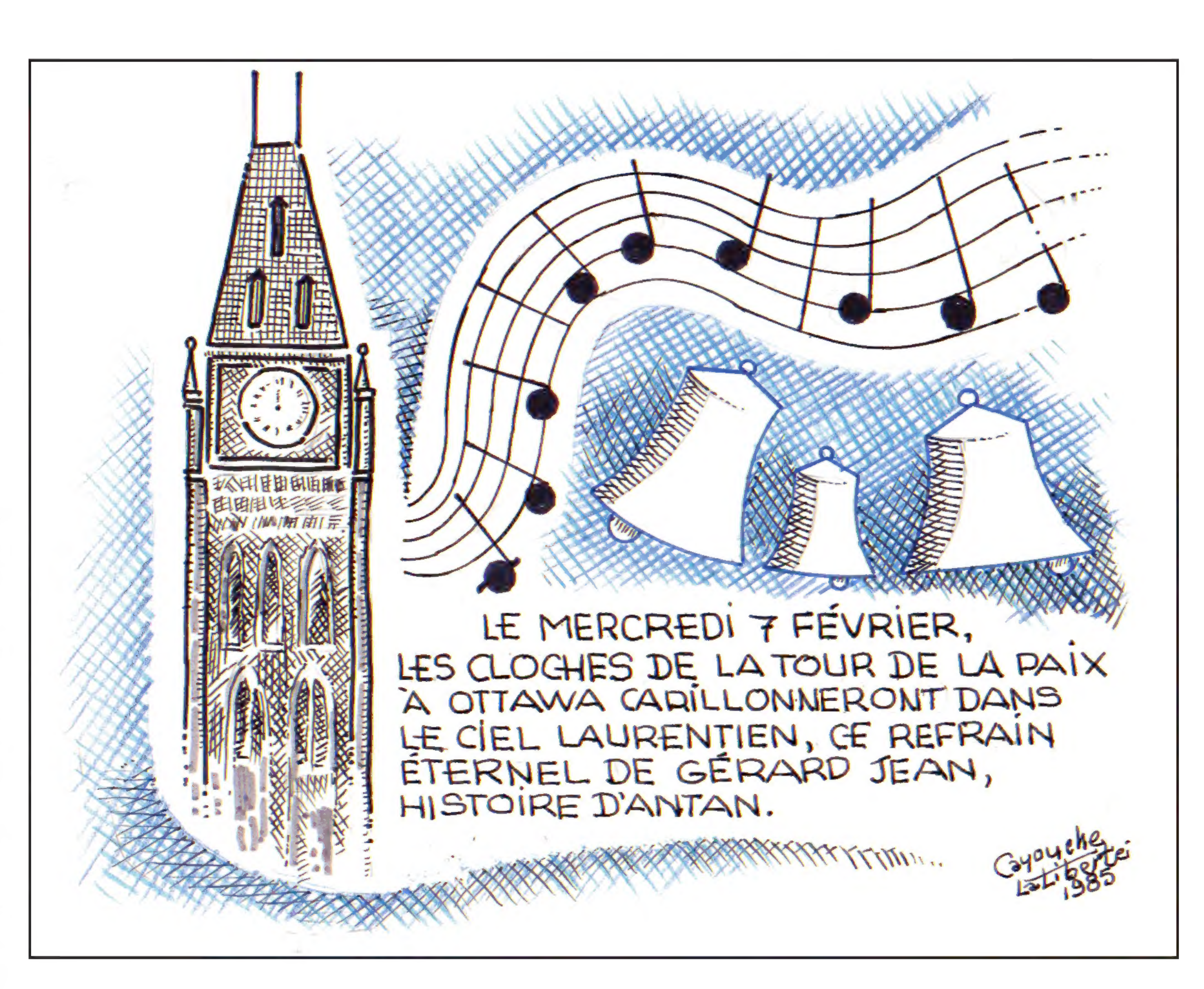
L'un des partenariats a été conclu avec la Division scolaire de Winnipeg. Il s'agit d'une initiative pionnière au Canada pour aider les parents d'enfants en immersion : *French for Parents*, un cours taillé sur mesure pour des parents qui veulent aider leurs enfants en immersion.

Alan Nobili avait ainsi mis *French for Parents* en perspective dans *La Liberté* du 22 au 28 novembre 2017 : « Traditionnellement, nous avons offert des cours pour individus ou des cours de groupe sans tenir compte de leurs besoins particuliers. Ce nouvel effort s'inscrit dans le désir d'accompagner ces familles pour qu'elles puissent intégrer la grande famille de la francophonie manitobaine. Tout ça dans l'esprit de la Loi 5, qui reconnaît que les francophones sont ces personnes qui ont une affinité spéciale avec la langue française. Et ces personnes peuvent venir du milieu immersif, pas seulement être de souche métisse, canadienne-française, française, etc. »

Dans la même veine, l'Alliance française propose, toujours en lien avec la Division scolaire de Winnipeg, *Les p'tits francophones*, un cours pour permettre à des jeunes d'apprendre de façon ludique des expressions françaises du quotidien. Cette initiative est le résultat de la demande d'une poignée de parents déterminés, sûrs de la bonne volonté de l'équipe de l'Alliance. Autre projet prévu pour des jeunes de 10 à 16 ans : des camps d'été.

« Le message que l'on transmet aux parents est simple : *Si vous n'êtes pas francophones, il y a de fortes raisons de croire que vos enfants le seront.* » Paroles d'un Français de France ouvert sur l'universel, archi-motivé à faire sa part pour que les mentalités d'ici évoluent au point où il ne viendrait à l'idée de personne de voir le français comme une langue étrangère au Canada.

(1) Fondée en 1915 par le très francophile prof d'université William Frederik Osborne, l'Alliance française du Manitoba dispose d'un directeur français depuis 1984. À la présidence, Agnès Champagne a succédé à Huguette Le Gall en septembre 2016.



À VOUS LA PAROLE

Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**

Les conditions de publication des lettres sous la rubrique **À VOUS LA PAROLE** se trouvent en page 2.

La rédaction de *La Liberté*

Des découvertes sur la-liberte.ca

Madame la rédactrice,

Quelle belle surprise de voir qu'une détenue dans la série télévisée Unité 9 qui passe à Radio-Canada les mardis à 20 h, ici, se nomme Natasha Kanapé Fontaine! Pouvez-vous voir au Manitoba cette série très populaire au Québec?

Je vais informer mes ami(e)s du parcours passionnant de Natasha Kanapé Fontaine... que je viens de découvrir sur le site internet de *La Liberté*!

À bientôt et continuez votre beau travail.

Pauline Morier
Le 24 janvier 2018

ACTUALITÉS

Mitch Bourbonnière, pilier de Winnipeg, mentor de jeunes autochtones

« Je crois en eux, pour qu'ils puissent croire en eux-mêmes »

Mitch Bourbonnière est un travailleur social dédié à aider de jeunes autochtones de Winnipeg. Son dévouement a été reconnu par la gouverneure générale, qui lui a attribué la médaille du service méritoire pour leadership autochtone exceptionnel.




presse8@la-liberte.mb.ca

Replacez dans son contexte le prix que vous avez reçu...

Mitch Bourbonnière : Le gouvernement voulait honorer 150 personnes pour reconnaître l'existence d'un leadership autochtone exceptionnel afin de marquer les 150 ans de la Confédération. 15 personnes au Manitoba, Autochtones et non-Autochtones, ont été récompensées par la gouverneure générale, qui représente la Reine. Ici, c'est la lieutenante-gouverneure Janice Filmon qui a remis les médailles : huit pour bénévolat, et sept pour service méritoire. Celle que j'ai reçue entre dans la catégorie du service méritoire pour leadership autochtone exceptionnel.

La liste des organismes avec lesquels vous êtes impliqué est longue...

M. B. : Je suis le facilitateur de Action Therapy et de Ogijiita Pimatiswin Kinamatwin (OPK). Ensuite je m'implique avec le Mama Bear Patrol, Got Bannock? et Drag the Red. En fait, ces cinq activités, pour moi, c'est comme un grand job.

Avec Action Therapy, on propose des mentors aux jeunes les plus à risque dans CFS [les Services à l'enfant et à la famille], et on leur offre un service enveloppant, c'est-à-dire que les mentors deviennent comme des oncles et des tantes pour les jeunes. Ces jeunes-là ont de 12 à 21 ans. Pour l'instant, on s'occupe d'environ 300 jeunes. C'est beaucoup.

Avec OPK, c'est la même chose, mais les participants sont plus âgés. Ils ont entre 16 et 40 ans. Dans ce programme, ils sont à peu près 60, et ce sont plutôt des jeunes qui sortent de prison ou de gangs.

Quels sont les plus grands défis pour les jeunes autochtones à Winnipeg aujourd'hui?

M. B. : L'éducation, non seulement sur l'histoire, mais sur des problèmes familiaux et de leurs communautés. Et puis le racisme, oui c'est vrai, ça arrive. Ensuite, la dépression, le désespoir... Il y a des jeunes qui ne pensent pas qu'ils méritent de faire partie de la société, alors forcément, ils se tournent vers l'autre bord.

Mon travail, c'est d'essayer de leur donner de l'espoir. Je leur montre que je crois en eux, pour qu'ils puissent croire en eux-mêmes. Je crée des occasions pour eux, je les prépare pour l'emploi.

Comment arrivent-ils à vous faire confiance?


photo : Gavin Boutroy

Le travailleur social Mitch Bourbonnière, qui donne des conférences à l'Université de Saint-Boniface, propose des conseils aux personnes non-autochtones qui voudraient s'impliquer auprès des communautés autochtones de Winnipeg : « Portez-vous bénévole dans la communauté autochtone. Ne cherchez pas à mener. Venez tout simplement nous soutenir. Marchez avec Mama Bear Clan Patrol, venez à Got Bannock?... Cette manière de se comporter, je crois que de plus en plus de monde la comprend. »

M. B. : Moi, comme les autres travailleurs de ces organismes, on devient des oncles et tantes. Mon amour pour les jeunes est réel. Et ils le sentent.

Entre l'âge de cinq et 12 ans, je causais beaucoup de soucis à mes parents. On m'avait diagnostiqué un trouble d'hyperactivité avec déficit de l'attention (THADA). J'avais le soutien d'un travailleur social, et d'un psychiatre pour mes troubles de comportement.

J'ai vraiment reçu beaucoup d'aide. À un moment donné, j'ai découvert que j'avais une envie de redonner aux gens. Je crois que c'était parce que j'étais très proche de ma mère. Et aussi parce que j'ai eu un enfant à 20 ans. Ça m'a vraiment rendu plus mature.

Mon frère et moi, on a été les premiers de la famille à aller à l'université. À cause de mes troubles d'apprentissage, ça m'a pris trois ans pour compléter ma première année d'université. Il y a aussi le fait que j'ai été père monoparental pendant huit ans. Jusqu'à ce que je rencontre ma femme. Avec elle, j'ai eu deux autres enfants. Ma fille, elle travaille à l'école secondaire Children of the Earth [La première école secondaire de la province à mettre l'accent sur la culture autochtone, ndlr]. Larry Morrissette et moi-même avons participé à mettre sur pied Children of the Earth.

Larry Morrissette n'est plus avec nous. Il a joué un rôle important dans votre vie...

M. B. : Ça fait 15 mois qu'il nous a quittés. Il a créé OPK, c'était un mentor pour moi. On continue son travail. Je m'implique beaucoup auprès de ses enfants.

À la cérémonie pour ma médaille, c'était un grand honneur parce que ce soir-là, Larry recevait le prix à titre posthume. Son fils Robert, qui a 19 ans, était à côté de moi pour recevoir la médaille pour son père. Moi j'ai accepté ma médaille, lui la sienne. C'était un moment très émouvant.

Perspectives d'une géographe sur l'achat des terres agricoles en Saskatchewan

La mainmise étrangère inquiète

L'accaparement des terres agricoles par des investisseurs étrangers préoccupe de plus en plus Keystone Agricultural Producers, organisme qui représente les fermiers du Manitoba. La chercheuse Annette Desmarais explique pourquoi.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Keystone Agricultural Producers (KAP) a adopté une résolution le 25 janvier lors de leur assemblée annuelle : faire pression sur la Province pour que le gouvernement impose une taxe de 5 % sur toute vente de terre agricole. Les fonds amassés contribueraient au Programme de rabais sur l'achat de terres agricoles par des jeunes agriculteurs de la Société des services agricoles du Manitoba.

Dan Mazier, le président de KAP, explique l'objectif de la résolution : « Notre organisme est préoccupé par le phénomène de l'accaparement des terres. KAP veut s'assurer qu'une nouvelle génération d'agriculteurs puisse travailler nos terres agricoles au Manitoba. Il est essentiel que nos jeunes fermiers puissent acheter des terres à des prix abordables. »

Statistique Canada indique que le prix moyen de l'acre au Manitoba est passé de 1 137 $ en 2012 à 1 895 $ en 2016.

Annette Desmarais est géographe titulaire de la chaire de recherche du Canada sur les droits de la personne, la justice sociale et la souveraineté alimentaire à l'Université du Manitoba. En 2016, la chercheuse a effectué une étude sur l'achat des terres agricoles en Saskatchewan, et s'apprête à entreprendre une analyse pour le Manitoba.

« Je n'imagine pas que la situation au Manitoba soit bien différente de celle en Sasktachewan. L'accaparement des terres est un phénomène international. De plus en plus, des investisseurs étrangers et des entreprises d'investissement achètent les terres agricoles. Il y a même des banques et des gouvernements qui achètent des terres. Les prix augmentent et les jeunes fermiers éprouvent de la difficulté à avoir accès à de nouvelles terres.

« En Saskatchewan, les investisseurs sont généralement des entrepreneurs d'autres provinces, notamment des Albertains. Bien que certains individus qui achètent des terres soient des Canadiens qui investissent au nom d'Américains. Même le Fédéral achète des terres. Le Régime des pensions du Canada est un investisseur important. »

> « Souvent, les investisseurs étrangers souhaitent maximiser les rendements des terres au point où ils adoptent des pratiques qui épuisent les sols et qui contribuent à la dégradation de l'environnement. »

Annette Desmarais.

photo : Daniel Bahuaud

Le nombre d'hectares achetés en Saskatchewan par des investisseurs non-saskatchewanais est passé de 21 026 en 2002 à 338 729 en 2014, ce qui représente 1,44 % des terres arables.

« À première vue, ça ne semble pas un pourcentage significatif. Mais il s'agit de terres d'excellente qualité concentrées dans des municipalités clés. Ces municipalités facilitent les achats. Dans une municipalité en particulier, les achats étrangers représentent 21 % des terres arables. »

De plus, les prix des terres dans les 16 municipalités les plus touchées par l'investissement étranger ont augmenté de 16 % par année. De 2007 à 2014, les prix ont augmenté de 128 %.

Pour Annette Desmarais, « les lois et règlements entourant la vente des terres agricoles sont la clé qui permettra de lutter contre l'accaparement des terres. En effet, le phénomène n'existait pas en Saskatchewan jusqu'au moment, en 2002, où le gouvernement néo-démocrate a adopté la *Farm Security Act*. Cette loi a remplacé celle de 1974 qui empêchait les non-Saskatchewanais d'acheter des terres agricoles.

« Pourtant, il serait possible d'adopter à nouveau des lois qui protégeraient les terres. L'Île-du-Prince-Édouard, par exemple, empêche l'achat des terres par des étrangers. »

▶ Les défis d'une agriculture en constante mutation

Les fermiers : des entrepreneurs multitâches

Cinquième exportateur de produits agricoles et agroalimentaires de la planète, le Canada est l'un des greniers à blé de la planète. L'activité agricole impose de constants défis de productivité, auxquels de nouvelles technologies doivent répondre.

Léo GAUTRET

Collaboration spéciale

À 60 ans, Lucille Dufresne-Labossière est copropriétaire de la ferme Labossière à Saint-Léon. 4 300 acres de blé, de canola, lin, pois, soja, seigle et avoine qu'elle gère avec Luc, son mari. « Comme les fermes deviennent de plus en plus grosses, on cherche à faire le plus de travail avec le moins de personnes. Les employés saisonniers ne sont pas toujours faciles à obtenir. Alors la machine remplace, et va continuer de remplacer, beaucoup de main-d'œuvre. »

Une évolution qu'elle a pu observer de ses yeux depuis son arrivée sur l'exploitation. « Quand j'ai rencontré mon mari en 1988, il avait une semeuse qu'il remplissait avec des sacs de semence. Ça prenait plusieurs personnes pour la remplir et la nettoyer. Maintenant, avec le Convey-All, on met tout directement dans les différents compartiments de la semeuse. » Les progrès du matériel agricole se sont portés sur l'arrivée d'outils de précision, comme le système d'autoguidage. Un boîtier GPS qui permet de cartographier l'ensemble des parcelles et de maîtriser la trajectoire du tracteur et de ses outils. En 2015, cet équipement ultra sophistiqué était utilisé par 35,1 % des exploitations agricoles de la province.

Conseiller en production agricole au ministère de l'Agriculture du Manitoba depuis trente ans, Réjean Picard remarque l'apport considérable de ces nouveaux outils de précision. « Il y a dix, quinze ans, les systèmes d'autoguidage arrivaient. Aujourd'hui, on continue dans cette ligne-là, avec des équipements qui permettent une meilleure productivité et moins de perte. À l'avenir, je pense qu'il va y avoir une précision encore plus poussée, grâce à l'image aérienne et l'utilisation des drones. »

Le travail de l'agriculteur a également connu une révolution d'envergure sur le plan de la gestion, grâce aux logiciels de gestion pointus, que Lucille Dufresne-Labossière a progressivement adopté. « Ça a été quelque chose d'apprendre ce système. On ne l'emploie d'ailleurs pas encore à son plein potentiel. J'y rentre toutes mes dépenses, recettes, achats et capitaux. Toutes les données chiffrées de l'exploitation sont à notre portée. Dès qu'on veut un rapport, on l'a immédiatement. »


Lucille Dufresne-Labossière.

Depuis quatre générations à Saint-Léon, la ferme Labossière se développe au rythme des innovations techniques.

photos : Gracieuseté Lucille Dufresne-Labossière

La profession d'agriculteur n'a donc plus rien à voir avec ce qu'elle était il y a quelques décennies. « Autrefois on disait : *C'est pas grave si t'es pas bon à l'école, tu feras fermier!* Mais aujourd'hui il faut bien se rendre compte que l'agriculteur doit avoir des connaissances dans tous les domaines. Il faut qu'il soit à la fois mécanicien, gestionnaire et scientifique. On n'en sait jamais assez. »

Un statut d'entrepreneur multitâches sur lequel repose des responsabilités toujours plus importantes. Notamment lorsqu'il s'agit d'investir de très grosses sommes d'argent. « Aujourd'hui, il faut autour de 550 000 dollars pour acheter une moissonneuse. Ça représente des sommes énormes. Or les risques sont aussi de plus en plus élevés, notamment au niveau du climat. Et ces avancées technologiques ne vont pas changer le tempérament de Dame Nature. » Avec une saison de croissance de 100 à 105 jours par an, de mai à septembre, le Manitoba n'est en effet pas à l'abri des altérations du climat.

Pour Réjean Picard, les prochaines avancées dans le domaine agricole devront notamment permettre de faire face à ces incertitudes. « Un des défis sera de s'adapter aux changements climatiques. Les nouveaux outils devront aider l'agriculteur dans sa prise de décision sur la ferme. L'objectif sera d'intégrer ces technologies et de les rendre faciles à comprendre. »

De nouveaux outils ont d'ailleurs été présentés en juillet dernier à la foire agricole « Ag In Motion », près de Saskatoon. Lucille Dufresne-Labossière et son mari y étaient. « On nous a montré un outil de la taille d'une balle de ping-pong. Il permet d'évaluer nos récoltes stockées dans nos silos et prévient des possibles maladies. On nous a également parlé de nano-poussières qui pourraient récolter les données du sol et des plantes en temps réel. »

Encore abstraites il y a peu, ces idées se concrétisent aujourd'hui sous forme de prototypes. Exemple : la plateforme Dot, introduite à ce salon, et conçue pour effectuer des tâches agricoles de manière autonome. Un horizon qui paraît encore loin pour la Manitobaine de Saint-Léon. « Jamais rien n'est impossible. Mais quand j'ai vu tous les techniciens travailler dessus, je me suis dit que lorsque ce genre de matériel arrivera dans nos campagnes, on devra acquérir de nouvelles compétences. Ce seront de nouveaux défis pour les agriculteurs. »

Avec moins de 4 % de la population canadienne, le Manitoba produit environ 10 % des denrées agricoles nationales. 36 % proviennent de ses terres cultivables, en expansion de 7,3 % entre 2011 et 2016, avec 11,5 millions d'acres. Une période pendant laquelle la taille moyenne des exploitations manitobaines s'est également accrue, passant de 1 135 à 1 193 acres.

(Source : Rapport de Statistique Canada sur l'agriculture du Manitoba, diffusé le 10 mai 2017.)

Hausse de la criminalité dans Ritchot

« Il faut vraiment se mobiliser »

Dans Ritchot en tout cas, qui dit boom résidentiel dit augmentation de vols à effraction et autres incidents criminels. Des résidents se sont pris en main pour assurer une meilleure surveillance de leurs villages. En espérant une plus grande présence de la Gendarmerie royale du Canada.




redaction@la-liberte.mb.ca

Fin 2016, Marianne Curtis, une résidente d'Île-des-Chênes, a éprouvé un besoin « urgent » de sensibiliser son voisinage face au montant croissant d'incidents criminels dans la Municipalité de Ritchot.

« Je suis journaliste au *Dawson Trail Despatch* depuis déjà 20 ans. Au fil des ans, j'ai pu constater qu'il y a plus de vols à Île-des-Chênes, Sainte-Agathe, Niverville et ailleurs dans Ritchot. Nos villages deviennent des communautés dortoirs pour les gens qui travaillent à Winnipeg. Plus il y a de gens qui vivent chez nous, plus ça attire les voleurs. Les incidences de vols de voiture et de vols par effraction augmentent. »

Les statistiques, du moins celles sur l'augmentation de la population, donnent raison à Marianne Curtis. De 2001 à 2016, la population dans la Municipalité de Ritchot est passée de 4 958 à 6 679. Depuis 2004, plus de 160 maisons ont été construites à Sainte-Agathe. À Saint-Adolphe, la Municipalité de Ritchot prévoit que la population doublera d'ici 2030 à cause du développement immobilier.



Dinah Krause, Lee McQuitty et Marianne Curtis du Citizens on Patrol Program d'Île-des-Chênes.
photo : Daniel Bahuaud

Pour Marianne Curtis, c'est une vague de vols par effraction après Noël en 2016 qui a fait déborder le verre.

« Il fallait passer à l'action. En janvier 2017, j'ai pris connaissance du Citizens on Patrol Program (COPP), créé en 1991 et géré depuis 2001 par la Société des assurances publiques du Manitoba. J'ai convoqué une rencontre publique à Île-des-Chênes. Après une vérification de notre dossier juridique, nous avons obtenu une formation d'AUTOPAC. Nos six membres patrouillent les rues du village pour assurer une bonne surveillance de notre communauté. »

Depuis février 2017, les COPP d'Île-des-Chênes ont effectué plus de 500 heures de patrouilles. « Nos sorties à deux durent deux ou quatre heures, précise Marianne Curtis. Nous sommes à pied, à vélo ou en voiture. Chaque fois que nous entamons notre ronde, nous avertissons la Gendarmerie royale du détachement de Saint-Pierre-Jolys. »

Début janvier, un deuxième groupe COPP, composé de huit patrouilleurs, a vu le jour à Saint-Adolphe.

« Notre but n'est pas de remplacer la GRC, mais d'observer. Si nous voyons quelque chose de suspect, nous contactons la police. Et nous encourageons les résidents à avertir la police s'ils se sont fait cambrioler. Plus il y a des preuves, plus le besoin de plus de policiers se fera sentir dans la région. Et plus la Municipalité de Ritchot pourra plaider en faveur de plus de GRC, ou encore même d'un détachement supplémentaire. »

Chris Ewen, le maire de Ritchot, voit la situation du même œil : « J'ai rencontré la GRC à Saint-Pierre-Jolys le 5 décembre. En février, je consulterai à nouveau les gendarmes. À court terme, il nous faut plus de policiers. Saint-Pierre-Jolys compte 15 policiers. Il nous en faudrait entre 20 et 25. À long terme, un autre détachement s'impose. Les vols par effraction en plein jour ont augmenté à Grande Pointe, Sainte-Agathe et à Howden. Les voleurs savent que si la GRC est occupée à Saint-Malo, les chances sont très bonnes qu'elle ne pourra pas se rendre à Grande Pointe à temps pour les attraper. »

Un résident de Sainte-Agathe, victime d'un vol par effraction, témoigne sous couvert de l'anonymat : « On a cambriolé notre maison et celle de notre voisin. Il y a aussi eu des vols à Niverville. Et à Lorette, dans la Municipalité de Taché. Il semblerait que des jeunes volent pour alimenter leur dépendance à la drogue. Chose certaine, il faut se mobiliser et se responsabiliser. Notre porte était verrouillée. Ça n'a pas aidé. Depuis, on a installé un système d'alarme. Et je félicite les résidents d'Île-des-Chênes et de Saint-Adolphe d'avoir formé des patrouilles du COPP. »

Jeannot Robert, le conseiller municipal de Sainte-Agathe, préconise aussi une plus grande présence policière : « Il faudrait que la GRC soit plus présente dans le village. Quatre des constables de Saint-Pierre-Jolys habitent Sainte-Agathe. Ce serait faisable. On pourrait aussi désigner des commissionnaires dans plusieurs de nos villages. Pour ce qui est de l'idée d'avoir un deuxième détachement, je ne sais pas si c'est la solution. Autrefois, il y avait un comptoir de la GRC à Niverville. Ça ne semble pas avoir fait grande différence. Ça reste à explorer. »

La perspective de la GRC

À Saint-Pierre-Jolys, le détachement de la Gendarmerie royale du Canada compte 12 constables, 2 caporals et un sergent.

Le sergent Paul Manaigre, porte-parole de la GRC au Manitoba, rappelle que le détachement dessert les municipalités de Ritchot, de Taché, de Hanover, de De Salaberry et le Village de Saint-Pierre-Jolys.

« C'est un vaste territoire. Quand on nous appelle en service, ça prend entre 5 et 25 minutes pour se rendre sur les lieux.

« Nous recevons beaucoup plus d'appels, à cause de l'augmentation de la population. Et pas juste pour des incidents criminels. Il y a plus d'accidents de la route et plus d'incendies.

« Notre plus grande priorité est la sécurité des résidents. Pour l'assurer, nous travaillons étroitement avec les conseils municipaux. Pour ce qui est de l'obtention d'un autre détachement, c'est aux municipalités et aux citoyens de le réclamer. »



POINT SUR LES SANS-ABRIS À WINNIPEG

Comment aider ceux qui en ont vraiment besoin

Au quotidien, on voit des gens qui vivent dans la rue. Mais beaucoup de gens passent leur chemin, et les ignorent. Aujourd'hui, à Winnipeg comme ailleurs, il est temps de passer à l'action et de donner un coup de main.



photo : Cassie Bowen et Miranda Choy-Pohl

L'entrée de Siloam Mission, là où les sans-abris franchiront, peut-être, le seuil d'une nouvelle vie.

Cassie BOWEN et Miranda CHOY-POHL
Collège Béliveau

Cela dépend des avis, mais il faut le dire, Winnipeg est une très belle et diverse ville. Malheureusement, rien n'est parfait. Un des problèmes à Winnipeg est qu'il y a beaucoup d'hommes et de femmes qui n'ont aucun toit. Malgré le fait que ceci soit un gros problème, beaucoup de gens ne le prennent pas au sérieux.

À Winnipeg, il y avait 1 727 sans-abris en 2015, selon le recensement. Il va sans dire que le nombre a augmenté depuis ce temps.

Dans la capitale manitobaine, il y a huit organisations pour s'occuper des sans-abris, dont Siloam Mission, qui est une des places qui offrent sécurité et protection contre les dangers de la rue pour les sans-abris. On y trouve toutes sortes de dons et de services : des vêtements, des produits hygiéniques, un lieu pour dormir, de la nourriture provenant de chaque groupe alimentaire, une éducation, des possibilités de travail et des soins médicaux (physiques et mentaux). Selon Luke Thiessen, le directeur des communications chez Siloam Mission, le nombre de sans-abris qu'ils voient est presque le même pendant les changements de saisons. « Le nombre de repas que l'on sert reste plus ou moins le même et notre bâtiment est complètement rempli chaque nuit. »

Mais, est-ce que Siloam Mission et les autres organisations comme celle-ci font une grande différence? Pour certaines personnes, la réponse est oui. C'est le cas d'un enseignant et entraîneur de hockey au Collège Béliveau, Miguel Marcoux, qui a fait du bénévolat avec son équipe de hockey. « Je pense que c'est important pour les jeunes de savoir ce qui se passe autour d'eux et de se rendre compte que tout le monde a une vie différente. Ça leur donne la chance de gagner un peu d'humilité envers les autres. Car tout le monde n'a pas forcément une vie aussi chanceuse que la leur. »

Évidemment, ce problème ne va pas être résolu tout de suite. Quelle sorte de choses pourrait-on faire pour aider la situation des sans-abris? Premièrement, si vous êtes un élève, vous pouvez suggérer à votre directeur d'organiser des collectes de fonds et que toute l'école y participe. Si vous avez du temps libre, et vos amis aussi, vous pouvez faire du bénévolat tous ensemble. Si vous avez des vêtements vieux ou que vous ne portez jamais, ou si vous connaissez quelqu'un pour qui c'est le cas, c'est une bonne idée de faire un don de ces vêtements à Siloam Mission, ou n'importe quel foyer pour sans-abris qui sont dans le besoin. Autrement, essayez d'apporter de l'attention à ce sujet pour que les autres personnes se rendent compte que c'est un vrai problème et que les sans-abris ont besoin de notre aide et de notre appui.

ÉCOLE PUBLIQUE OU INDÉPENDANTE

Deux écoles, deux élèves, deux vies

Lorsqu'il faut choisir son école, il faut savoir exactement ce que l'on recherche comme programme d'éducation. Afin d'en savoir davantage, Madison Allard, élève de 10e année de l'école indépendante Balmoral Hall School, et Hannah Derendorf, élève de 10e année de l'école publique Collège Jeanne-Sauvé, ont partagé leur point de vue.



photo : Alexandra Senff



photo : Grace Wilkinson

Madison Allard (à gauche) et Hannah Derendorf (à droite) sont toutes les deux élèves en 10e année. Cependant, elles vivent des vies bien différentes.

Alexandra SENFF et Grace WILKINSON
Collège Jeanne-Sauvé

Qu'est-ce qu'une école indépendante? Beaucoup de personnes pensent que c'est la même chose qu'une école privée. En vérité, il n'y a aucune école privée au Manitoba, mais il y a ce qu'on appelle des écoles indépendantes. La différence, c'est qu'une école privée ne reçoit aucun financement du gouvernement, alors qu'une école indépendante reçoit un financement minimal de la Province. Ces écoles indépendantes ont leur propre système de gestion et d'éducation, contrairement aux écoles publiques qui font partie de divisions scolaires.

Mais, pour les Manitobains, comment la vie quotidienne diffère-t-elle entre une école indépendante et une école publique?

Madison Allard, une lève de 10e année qui va à Balmoral Hall School, une école indépendante de Winnipeg, a partagé qu'elle fait en moyenne deux heures de devoirs tous les soirs. « On a huit cours obligatoires : mathématiques, sciences, anglais, français, photographie, débat, gymnase, sciences humaines, ainsi qu'un cours de préparation aux carrières et à la vie universitaire. » Les choix de cours optionnels pour les élèves de 10e année à Balmoral Hall School sont variés : art plastique, art dramatique, informatique, droit ou bien chorale.

Comme dans de nombreuses écoles indépendantes, le code vestimentaire a aussi son importance. Madison Allard partage que les élèves doivent porter un uniforme qui se compose d'un kilt vert, de chaussettes jusqu'aux genoux, d'un chandail vert, d'une chemise blanche boutonnée et de souliers noirs. Ce n'est pas pour déplaire à la jeune élève. « J'aime l'uniforme, parce que je ne dois pas choisir ce que je dois porter chaque jour, c'est déjà choisi pour moi. »

À Balmoral Hall School, seuls les élèves de 11e et de 12e année peuvent quitter la cour d'école pendant le dîner. Parmi toutes ces spécificités de l'école indépendante, une chose est sûre : Madison Allard est satisfaite de son choix. « J'ai choisi de venir ici à Balmoral Hall School, parce qu'ils offrent beaucoup de cours de sciences et de mathématiques, ce que je voulais particulièrement suivre, car je souhaite devenir docteur. »

Elle aussi en 10e année, Hannah Derendorf va à l'école publique Collège Jeanne-Sauvé. Dans sa routine quotidienne, elle fait seulement 30 minutes de devoir tous les soirs et on constate qu'il y a moins de cours obligatoires. « Nous avons six cours obligatoires dans notre école : français, anglais, mathématiques, éducation physique, géographie et sciences naturelles. »

En 10e année, au Collège Jeanne-Sauvé, il y a 19 choix de cours optionnels, dont la chorale, l'harmonie, l'art plastique ou bien l'espagnol. Il n'y a pas d'uniforme, mais on s'attend à ce que les élèves portent des vêtements modestes. Il y a de nombreux avantages, comme le partage Hannah Derendorf. « J'aime sortir pour dîner et j'aime le fait qu'on en ait le droit. J'aime beaucoup cette école parce qu'elle est gratuite et je veux continuer à parler la langue française dans ma scolarité. »

Madison Allard et Hannah Derendorf sont toutes les deux satisfaites de leur école. On retient que, peu importe le type d'école à laquelle on va, c'est à chacun de choisir quel système d'éducation lui convient le mieux.

GÉNÉRATION Z offre une expérience authentique du métier de journaliste en presse écrite et en vidéo à des élèves de la Division scolaire Louis-Riel (DSLR), pour qui le français est une deuxième langue. Depuis 2010, plus d'une soixantaine d'élèves ont participé au projet et bénéficié d'ateliers en journalisme. Afin de les encourager, prenez le temps de lire leurs articles, visionner leurs vidéos et leur écrire un commentaire : promotions@la-liberte.mb.ca.

SPORT

▶ **Objectif : Les Canadiens de Montréal**

Brett Lernout veut être un défenseur de rêve

Le hockey l'habite depuis l'âge de cinq ans. Comme bien des garçons, Brett Lernout a longtemps rêvé de jouer dans la Ligue nationale de hockey. Une expérience qu'il a pu vivre à trois reprises, en jouant temporairement pour les Canadiens de Montréal. Une chance qui lui a donné le goût de « travailler encore et toujours plus fort » afin d'enfiler le chandail du Tricolore en permanence.

Daniel BAHUAUD

redaction@la-liberte.mb.ca



Brett Lernout. Un défenseur qui veut faire la différence.

photo : Gracieuseté Aréna du Rocket incorporé

▶ **Vous avez joué trois matchs avec les Canadiens de Montréal, en 2015 et 2016. C'était dans quelles circonstances?**

Brett Lernout : Dans chacun des cas, c'était à la toute fin de la saison régulière. Je jouais pour les Ice Caps de Hamilton, l'équipe de hockey mineur du Canadien, devenue depuis le Rocket de Laval. Pour donner du temps aux joueurs blessés de récupérer avant le début des séries éliminatoires, la direction du Canadien a cru bon de donner à quelques joueurs des Ice Caps une chance.

▶ **Comment était l'expérience?**

B. L. : En un mot, surréaliste. La première fois que j'ai enfilé le chandail, j'ai eu des frissons. Un gars qui joue au hockey, ça rêve de la LNH. Et voilà que tout à coup, à 20 ans, on m'avait invité à jouer avec « les grands ». C'était vraiment extraordinaire.

▶ **Quand avez-vous compris que le rêve de la LNH était vraiment possible?**

B. L. : En 2013, pendant ma deuxième année chez les Broncos de Swift Current, une équipe de la Western Hockey League. La visite des éclaireurs de la LNH commençait à se faire de plus en plus fréquente. C'est à ce moment-là que je me suis permis de caresser le rêve pour de vrai.

▶ **Et on vous a repêché...**

B. L. : En 2014, lors de la troisième ronde. J'étais dans mon salon, avec des amis. Quand le téléphone a sonné, j'avais presque peur de répondre. Et quand j'ai appris que j'avais été choisi par les Canadiens de Montréal... C'était incroyable. C'est une équipe célèbre, historique. En plus, les Canadiens sont l'équipe préférée de mes oncles Bohémier. Comme tous bons Canadiens français, ils ont presque fait une religion du Canadien. Ça va presque sans dire qu'ils étaient très fiers de moi!

Mes parents, Jacqueline Bohémier et Kevin Lernout bien sûr aussi, sans oublier mes grands frères Chad et Kory. Ils jouaient au hockey quand j'étais petit. Ils étaient mon inspiration. À cinq ans, j'avais joint une équipe de novices, pour faire comme eux.

▶ **Vous êtes défenseur pour le Rocket de Laval...**

B. L. : C'est une position qui est dans mon ADN. J'adore. Si j'ai un talent, c'est celui d'être un défenseur qui fait la fierté des défenseurs. J'arrête la rondelle, je l'éloigne de notre but et de notre zone, je la passe aux joueurs offensifs. J'aime le défi de jouer en désavantage numérique. D'essayer de maintenir le contrôle de la rondelle avec quatre joueurs. Et puis je suis un gars assez physique. Je n'hésite pas à faire une bonne mise en échec.

▶ **Après avoir porté le chandail du Canadien trois fois, espérez-vous le porter en permanence?**

B. L. : Bien sûr! Et pour y arriver, je vais travailler encore et toujours plus fort. Je suis constamment sur la glace à peaufiner mon jeu. Mon but est de devenir indispensable aux Canadiens. Un défenseur qui fait la différence. D'ici cinq ans, je compte être dans la LNH.

SUDOKU

PROBLÈME N° 586

5				2	7			
1		9				6		5
	8	3			1	9		
			6			8		
					8	1		
9							3	
	3				2			
								4
8	6	5						

RÉPONSE DU N° 585

6	5	4	7	9	3	1	2	8
9	8	3	1	2	5	6	7	4
2	1	7	8	4	6	9	5	3
5	2	6	4	3	7	8	1	9
1	4	8	9	5	2	7	3	6
7	3	9	6	8	1	5	4	2
4	7	1	2	6	9	3	8	5
8	9	5	3	1	4	2	6	7
3	6	2	5	7	8	4	9	1

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 955

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											■	
2								■				
3							■					
4				■								
5									■		■	
6							■					
7			■									
8		■										■
9						■				■		
10								■				
11					■							
12								■				

HORIZONTALEMENT

1- Ensemble des branches principales d'un arbre fruitier (pl.).
2- Revêt de vêtements. – Coup joué au golf.
3- Roches siliceuses. – En avoir assez.
4- Pianiste français (1890-1956). – Parlerait d'une voix geignarde.
5- Plaques perforées servant de filtre.
6- Ville de Mésopotamie. – De cette façon.
7- Laize. – Se dit des feuilles qui se terminent en pointes fines et allongées.
8- Se protéger, s'endurcir.
9- Explorateur britannique (1868-1912). – Propre. – Pronom personnel.
10- Jusqu'à la lassitude. – Le plus âgé.
11- Arme. – Entreprises commerciales.
12- Se dit des monnaies antiques à bord dentelé. – Friandise.

VERTICALEMENT

1- Perdisses l'équilibre.
2- Bouleversée. – Manteau ample.
3- Piqué brusque d'un avion. – Noter un devoir.
4- S'amuse. – Recueil de psaumes.
5- Référendum.
6- Port du Danemark. – Test projectif.
7- Négation. – Article. – Attraction foraine.
8- État de malaise physique.
9- Barre pour fermer une porte. – Pressant.
10- Démodée. – Dans ce pays.
11- Triage. – Répéter sans cesse.
12- Enlevais la cime d'un arbre. – Fait tort.

RÉPONSES DU N° 954

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	H	E	L	L	O	G	E	N	E	■	C
2	H	A	M	E	A	U	■	P	O	N	C	E
3	I	L	E	O	N	■	B	R	U	T	E	S
4	L	O	T	■	C	A	R	I	E	R	■	A
5	O	G	I	V	A	L	E	S	■	A	P	I
6	D	E	N	I	■	A	T	E	L	I	E	R
7	E	N	E	R	G	I	E	■	I	N	N	E
8	N	E	■	T	A	R	S	E	S	■	D	■
9	D	■	S	U	R	E	S	T	I	M	A	S
10	R	E	P	O	S	■	E	R	B	I	N	E
11	O	M	I	S	■	I	■	E	L	■	T	T
12	N	U	C	E	L	L	E	■	E	R	S	E



Les artistes de Léo-Rémillard exposés devant le grand public

Arts – Valorisation – Créativité





Pour la première fois, les élèves du Centre scolaire Léo-Rémillard ont vu leurs œuvres exposées au grand public.

Pour la première fois, les élèves de la classe d'arts visuels du Centre scolaire Léo-Rémillard ont exposé leurs œuvres au Centre des congrès de Winnipeg. C'était au sommet *Apprendre pour la vie : préparer l'avenir avec la litératie et la numératie*, qui s'est tenu les 9, 10 et 11 janvier.

Lorsque l'enseignante d'arts visuel Roberta Decock a reçu la proposition d'exposer le travail de ses élèves, elle n'a pas hésité. « J'ai reçu le message avant les vacances de Noël. Il y avait beaucoup de travaux que je pouvais envoyer, alors j'ai demandé aux élèves de choisir une œuvre qu'ils voulaient présenter. »

> **« C'est très bien qu'une exposition présente les œuvres de différentes écoles pour que les élèves puissent voir que leur travail paye. »**
>
> Joscelyne Riel, 12e année.

Joscelyne Riel, en 12e année, a sélectionné une peinture intitulée *Somber Thought*. « C'est un fond bleu avec des yeux fermés et des larmes à l'encre noire. Je ne me sentais pas bien le jour où je l'ai réalisée, et je voulais exprimer cette émotion. Le bleu est souvent associé à la tristesse. C'est une de mes œuvres les plus récentes, et je l'aime vraiment. »

Cette exposition a suivi la soirée J'adore RenArt, organisée au Centre scolaire au mois de décembre. Roberta Decock explique : « Les élèves ont vendu pour presque 1 000 $ d'œuvres d'art aux enchères. C'est la première fois qu'on organisait un tel évènement. Les élèves de nutrition avaient préparé de la nourriture, les musiciens et les élèves d'art dramatique ont fait de l'animation. Nous avons pu montrer les talents des élèves, et ça a été un vrai succès. »

L'enseignante a noté une évolution dans la façon de travailler de ses élèves. « Les élèves changent leur façon de faire quand ils ont la pression de savoir que les autres vont voir leurs œuvres. Il y a de grosses différences dans la façon d'être inspiré, de se questionner et de se pousser comme artiste. »

À la fin de l'exposition au Centre des congrès, les élèves ont pu obtenir un retour sur leur travail. « Les participants au sommet ont laissé des réactions. L'expression dans le visage des élèves quand ils voient que quelqu'un a été touché par leur travail vaut beaucoup. C'est important que les élèves aient le choix de s'exprimer comme ils veulent. »

Joscelyne Riel garde un très bon souvenir de cette expérience. « C'était cool, j'ai aimé pouvoir présenter mon œuvre. Je n'avais jamais participé à une exposition avant, mais j'aimerai en refaire. C'est très bien qu'une exposition présente les œuvres de différentes écoles pour que les élèves puissent voir que leur travail paye. »

Célébrons nos succès!



Zoë Oughton.

Félicitations à Zoë Oughton, en 7e année à l'École communautaire Aurèle-Lemoine, qui a reçu le prix d'excellence #ÇABOUGEICI du Directorat de l'Activité sportive dans la catégorie jeune athlète en herbe. À 12 ans, elle s'exerce régulièrement au sein de ses équipes de hockey, qu'elle pratique depuis huit ans, et de football, qu'elle a commencé il y a deux ans. Cette année, elle a aussi intégré l'équipe de volleyball de son école.



Aidyn Pearce,
8e année,
École La Source

« À l'École La Source, on fait beaucoup de choses. On a des groupes VIC, Valeur, Identité, Communauté. Les élèves de toute l'école sont séparés en groupes de tous niveaux, et on fait des activités qui sont très souvent liées au leadership. On fait aussi des sorties, pour aller au cinéma ou faire du toboggan par exemple. »



Lumière sur l'École communautaire Réal-Bérard

Le marais Oak Hammock s'invite à Réal-Bérard

Environnement – Nature – Enrichissement





Tous les élèves de la maternelle à la 8e année ont eu l'opportunité de participer à un atelier sur l'un des thèmes de sciences de leur programme d'étude.

L'année dernière, Stephanie Hayma, enseignante en 6e année à l'École communautaire Réal-Bérard, avait emmené sa classe en sortie scolaire au Centre d'interprétation du marais Oak Hammock. Cette année, elle a fait venir une intervenante à l'école pour que tous les élèves puissent en bénéficier.

« Le Centre m'a envoyé la description des activités proposées. On pouvait choisir des sessions de sciences naturelles et de sciences humaines, avec un atelier de jeux autochtones. J'ai proposé aux autres enseignants de participer. Ils se sont tous inscrits, de la maternelle à la 8e année. »

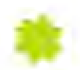
> **« Apprendre comme ça, c'est différent, parce qu'on voit et on utilise des choses qu'on n'a pas en classe. »**
>
> Josiah Friesen, 6e année.

Du 24 au 26 janvier, chaque classe a passé une heure avec Lorène Lailler, l'intervenante du centre. Dans la classe de Stephanie Hayma, les élèves ont étudié les amphibiens. « Lorène avait des animaux que les élèves pouvaient toucher. Elle a amené une différente perspective, une différente voix pour montrer des exemples auxquels on n'a pas toujours accès dans nos salles de classe. Le centre du marais n'est pas loin, les élèves peuvent y aller pour continuer à apprendre s'ils le souhaitent. »

La directrice adjointe Kathy Marion explique que ces ateliers « permettent d'augmenter la curiosité des jeunes et de rendre les sciences vivantes, tout en restant alignés avec nos programmes d'études. » Au total, Lorène Lailler a présenté sept ateliers, tous choisis par les enseignants en fonction de ce qui était pertinent pour eux par rapport au curriculum.

L'atelier sur les reptiles et les amphibiens a permis à Josiah Friesen, en 6e année, d'approfondir ses connaissances. « On a comparé les reptiles et les amphibiens. J'ai appris que les œufs de tortue avaient à peu près la taille d'une balle de ping-pong. On a vu des œufs d'un serpent rare au Manitoba, et on a aussi pu toucher des objets. Apprendre comme ça, c'est différent, parce qu'on voit et on utilise des choses qu'on n'a pas en classe, comme des œufs de grenouille ou de crapaud. J'ai aimé la partie où on a vu tous les amphibiens qu'on a au Manitoba avec les bruits qu'ils faisaient. Tout le monde disait : *Oh, j'ai ça chez moi!* »

Sophia Fehr, en 5e année, a participé à un atelier de jeux autochtones. « Il fallait construire un squelette avec des os. On a aussi joué avec des roches. Il fallait faire une forme pendant que notre partenaire fermait ses yeux, il regardait pendant dix secondes et devait refaire la forme. Cet atelier nous a fait travailler sur des habiletés comme la mémoire, l'équilibre et le travail en groupe. Je trouve que c'est le fun d'apprendre comme ça, parce qu'on travaille en jouant. »





À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Du 5 au 7 février,
Camp la Grippe

Le 7 février,
Match de la LISTE,
Centre scolaire Léo-Rémillard 2
et École communautaire Aurèle-Lemoine.

Le 9 février
JMCA Jouer,
Winnipeg Indoor Soccer Complex

Du 12 au 14 février,
Camp Chauffez le four.

Le 15 février,
Match de la LISTE,
Collège Louis-Riel et École La Source

LA COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 31 janvier à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 28 février à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

CONGÉ

Le 2 février,
Congé pour tous,
Journée d'administration

Le 19 février,
Congé pour tous,
Journée Louis-Riel







L'HIVER

1 MOTS CACHÉS

Recherche attentivement les mots dans la grille et encercle-les. Ils peuvent être inscrits dans tous les sens. Une fois tous trouvés, il te restera quelques lettres qui formeront la réponse.

LA NEIGE

N	E	I	G	E	E	H	C	N	A	L	B	G	A	F
I	H	I	V	E	R	N	O	C	O	L	F	L	R	O
G	A	N	T	A	R	C	T	I	Q	U	E	A	C	N
B	O	U	L	E	D	E	N	E	I	G	E	C	T	D
V	E	N	T	D	R	A	Z	Z	I	L	B	I	I	R
P	O	L	E	N	O	R	D	G	E	L	E	E	Q	E
I	C	E	B	E	R	G	E	L	L	E	P	R	U	L
E	T	E	P	M	E	T	G	R	E	L	E	O	E	O
B	O	N	H	O	M	M	E	D	E	N	E	I	G	E

❍ ANTARCTIQUE
❍ ARCTIQUE
❍ BLANCHE
❍ BLIZZARD
❍ BONHOMME DE NEIGE
❍ BOULE DE NEIGE
❍ FLOCON
❍ FONDRE
❍ GELÉ
❍ GLACIER
❍ GRÊLE
❍ HIVER
❍ ICEBERG
❍ NEIGE
❍ PELLE
❍ PÔLE NORD
❍ TEMPÊTE
❍ VENT

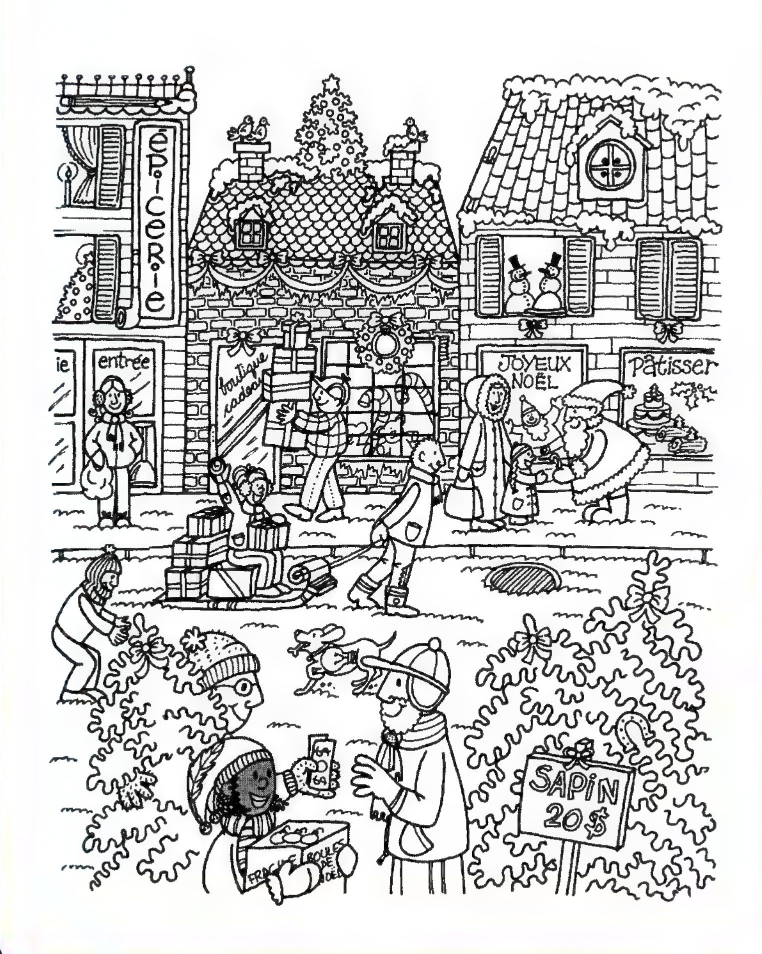
5 LETTRES.

____

2 LE TEMPS DES FÊTES

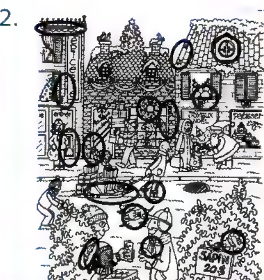
Observe ce dessin et tente de retrouver les images suivantes :

un crayon
une salière
une ampoule
une pipe
un bouton
un rasoir
un fer-à-cheval
une clé
une coupe
un rouleau à pâte
une montre
une bague
un chapeau melon
une plume
une brosse à dent



SOLUTIONS :

1. Igloo.
2.



Club de Bicolo • C.P. 190 • 420, rue Des Meurons Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 204-237-4823



EMPLOIS ET AVIS

Directeur(trice) régional(e), Services en langue française Office régional de la santé de Winnipeg

La personne titulaire du poste offre un leadership et du soutien à l'élaboration, à l'amélioration et à la mise en œuvre de la prestation régionale de services de santé en français dans le cadre du continuum complet des soins.

Éducation :

- diplôme de premier cycle (une maîtrise, de préférence) en gestion ou en administration des soins de santé, en administration publique ou en gestion des affaires;
- une combinaison équivalente d'études et d'expérience peut être prise en considération.

Compétences :

- compétences éprouvées en relations interpersonnelles, en communication, en négociation, en résolution de problèmes et en promotion des droits;
- expertise démontrée pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes;
- capacité manifeste de réfléchir de manière stratégique, critique, analytique et conceptuelle;
- compétences en établissement de partenariats;
- capacités de planification, de gestion et de mise en œuvre du changement.

Date de tombée : le 9 février 2018
Entrée en fonction : dès que possible
https://careers.wrha.mb.ca/ mot clé : SLF







APPEL DE CANDIDATURES

Analyste – Service informatique

L'analyste est responsable des systèmes informatiques administratifs de l'USB. Il fait l'analyse des besoins, conçoit, implante et maintient les systèmes informatiques, met en œuvre les procédures et des lignes directrices et élabore des recommandations afin de fournir des solutions qui répondent aux besoins de l'USB. L'analyste doit pouvoir marier ses connaissances des objectifs de l'établissement, de ses processus d'affaires et de la technologie afin de recommander des meilleures pratiques et des systèmes d'information efficaces.

Pour voir cette offre d'emploi, ainsi que d'autres offres, visitez ustboniface.ca et cliquez sur « Emplois ».

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.


Centre du patrimoine

Le Centre du patrimoine est à la recherche de candidatures pour le poste d'aide gestionnaire :

L'aide gestionnaire du Centre du patrimoine appuie le personnel dans le service au public tant pour les demandes de recherche que pour l'orientation des chercheurs. Cette personne a une bonne connaissance de l'informatique. Elle travaille en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel. Elle a des compétences variées dans le domaine du service à la clientèle, dans l'usage de divers programmes informatiques et dans la gestion informatique. Cette personne aime travailler dans un environnement où les activités de recherche portant sur la francophonie manitobaine sont variées et nombreuses.

AIDE GESTIONNAIRE

Description de tâches :

- entrées de données informatiques et gestion de bases de données;
- gestion des données électroniques administratives et d'archives;
- aider au suivi des demandes de recherche généalogique et travailler en collaboration avec le généalogiste;
- appuyer la gestion du site Web;
- appuyer l'accueil des chercheurs.

Compétences requises :

1. capacité de travailler de façon autonome et en équipe;
2. aptitude à travailler dans le domaine du service à la clientèle;
3. maîtrise des deux langues officielles tant à l'oral qu'à l'écrit;
4. bonne connaissance des programmes de Microsoft Office;
5. connaissances plus approfondies de la gestion de l'informatique est un atout.

Le(la) candidat(e) recherché(e) fait preuve d'un sens de l'organisation, de bonnes habitudes de travail, d'exactitude dans l'exécution de ses tâches et d'intérêt pour l'histoire de l'Ouest canadien.

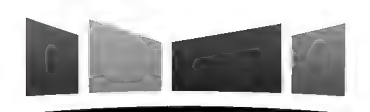
Charge de travail : à temps partiel.

Rémunération et avantages sociaux : selon les taux établis par l'organisme.

Faites parvenir votre demande **avant le 20 février 2018** à :

Candidatures
Centre du patrimoine
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7
204-233-4888 • glesage@shsb.mb.ca

CCFM



RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING

Le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) est à la recherche d'un(e) responsable des communications et du marketing (poste à temps plein). Relevant de la direction générale, le(la) responsable des communications et du marketing est responsable de l'élaboration et de la réalisation d'un plan complet de marketing pour l'ensemble des activités du CCFM, la mise en vente de toute production, projet, et activités connexes produites par le CCFM, en plus de la gestion des médias sociaux.

Compétences et aptitudes recherchées :

- sens de l'innovation;
- sens de l'organisation impeccable;
- expérience en coordination d'évènements est un atout;
- expérience dans la gestion de projets;
- expérience en vente est un atout;
- maîtrise du français et de l'anglais à l'oral et à l'écrit;
- capacité de travail avec des échéanciers serrés;
- maîtrise des logiciels dans la suite Microsoft Office et Adobe Creative Suite;
- capacité de manipuler un site web et des médias sociaux;
- capacité de travailler de façon autonome comme en équipe, polyvalence, qualité organisationnelle et capacité de prioriser.

Une connaissance de la communauté francophone et des organismes à but non lucratif serait un atout.

Le CCFM offre un milieu de travail stimulant ainsi qu'une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels. Salaire à négocier en fonction de l'expérience du candidat.

Entrée en fonction : le plus tôt possible

Pour plus d'information, svp, consulter la description de tâches à ccfm.mb.ca

Veuillez faire parvenir votre demande
(curriculum vitae, références et lettre d'accompagnement)
Avant le 23 février 2018 à :

Ginette Lavack, Directrice générale
Courriel : glavack@ccfm.mb.ca
Objet : **Poste de Responsable des communications et du marketing**

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront convoquées à une entrevue.

NÉCROLOGIE

Denis Desrosiers



Denis Desrosiers est décédé paisiblement à l'Hôpital Sainte-Anne, le 17 janvier 2018, à l'âge de 70 ans.

Il laisse dans le deuil sa femme bien-aimée SuzAnne (née Bourgouin), ses fils Julien, Jérémie et Jonas, ses petites-filles Alycia et Mia, ainsi qu'une grande famille et plusieurs amis.

Il a été précédé par ses parents Rosaire Desrosiers et Alice (née Laurendeau), sa sœur Marie-Ange, ainsi que ses filles Jos-Anne et Joséphine.

Il était très impliqué avec les Chevaliers de Colomb ainsi qu'avec l'Église catholique de Sainte-Anne. Il aimait beaucoup faire du bénévolat et offrir ses services à de nombreux groupes communautaires.

Les funérailles ont eu lieu le mardi 23 janvier 2018.

Si on le désire, au lieu de fleurs, des dons peuvent être faits à la mémoire de Denis à l' Accueil Kateri, la banque alimentaire de Sainte-Anne, au 204-371-4984.



Agence canadienne d'évaluation environnementale | Canadian Environmental Assessment Agency

Projet de canaux de déversement du lac Manitoba et du lac St. Martin

Période de consultation publique

Le 23 janvier 2018 — L'Agence canadienne d'évaluation environnementale (l'Agence) doit décider si une évaluation environnementale fédérale est requise pour le projet de canaux de déversement du lac Manitoba et du lac St. Martin, situé au Manitoba.

En vue de prendre une décision éclairée, l'Agence invite le public et les groupes autochtones à formuler des commentaires sur le projet et ses effets potentiels sur l'environnement, tels qu'ils sont décrits dans le résumé de la description de projet.

Tous les commentaires reçus seront considérés comme publics. Les commentaires écrits dans l'une ou l'autre des langues officielles doivent être envoyés **au plus tard le 12 février 2018** à :

Projet de canaux de déversement du lac Manitoba et du lac St. Martin
Agence canadienne d'évaluation environnementale
Place du Canada
9700 avenue Jasper, bureau 1145
Edmonton (Alberta) T5J 4C3
Téléphone : 780-495-2037
Courriel : CEAA.PNR-RPN.ACEE@acee-ceaa.gc.ca

Pour visualiser le résumé de la description de projet ou pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de l'Agence à canada.ca/acee (numéro de référence du registre 80148).

Pour de plus amples renseignements sur les politiques de l'Agence en matière de protection de la vie privée, veuillez consulter l'avis de confidentialité sur le site Web de l'Agence à canada.ca/acee.

Le projet proposé
Infrastructure Manitoba propose de construire et d'exploiter un nouveau système de gestion permanente des inondations situé au Manitoba. Tel que proposé, le projet de canaux de déversement du lac Manitoba et du lac St. Martin consisterait en deux nouveaux canaux de dérivation d'environ 23 kilomètres chacun: le premier allant vers le nord à partir de Watchorn Bay du lac Manitoba jusqu'à Birch Bay du lac Saint-Martin (canal de déversement du lac Manitoba), et un second vers le nord-est du lac Saint-Martin au lac Winnipeg, au sud de Willow Point (canal de déversement du lac Saint-Martin). Le projet comprendrait également la construction d'un pont combiné à un ouvrage de régularisation des eaux, une ligne de distribution de 24 kilovolts et la modification du tracé ou la construction de routes provinciales, de routes municipales et de trois ponts.





CHRONIQUE RELIGIEUSE

✝ ALBERT LEGATT,
Archevêque de Saint-Boniface

La paix… dans la diversité?

Il y a un mois, nous marquions le début de cette nouvelle année avec des vœux, des désirs et des prières pour la paix. Avec un mois qui s'est déjà écoulé, qu'en dirons-nous? C'est sûr que nous pourrions nous lamenter et nous apitoyer sans fin, et de même, nous pourrions juger et condamner tous ces « autres » qui apportent tensions, conflits et violence à notre vie et à notre monde. C'est facile de faire cela; mais, de faire ainsi, ne vaut rien et ne mène à rien.

Alors, comment pouvons-nous faire avancer l'harmonie, la réconciliation et la paix? Et cela, de la plus petite chose apparemment insignifiante qui dresse murs et montagnes entre nous dans la vie courante, jusqu'aux réalités, au niveau mondial, qui mettent en péril l'avenir même de ce monde. Je n'ose même pas vous proposer de solution, car j'en suis certain, cette solution mettra au moins une personne en colère. Ironie à part, j'ose vous offrir quelqu'une de mes opinions pour votre considération.

Je vous propose d'abord d'embrasser la diversité et de l'accueillir comme une grande grâce : diversité de valeurs, d'opinions et de croyances; diversité de rôles et de responsabilités; diversité de perspective et d'approches devant une situation à résoudre; diversité d'expériences antérieures; diversité de forces et de faiblesses (d'abord les nôtres, et ensuite celles des autres); diversité de cultures, de spiritualités, de religions; diversité de......; la liste n'en finit plus, et c'est une grâce. La diversité est un don de Dieu dans la complexité infinie de Sa sagesse constamment créatrice et re- créatrice.

Autre manière de dire ceci? Eh bien, que malgré les premières émotions que peut nous apporter l'approche de n'importe quelle différence – émotions de confusion et d'agacement, émotions de peur ou de colère – nous sommes appelés à nous réjouir de cette diversité et à en être enrichis mutuellement, et cela de façon continue! La compassion de notre Dieu et la merveille de Sa puissance d'amour à réconcilier, à unir et à réunir, n'en demande pas moins de nous tous.

Qu'est-ce qui peut cultiver une telle attitude dans le cœur de chacun et de chacune? Voici, à mon avis, quelques éléments, sans ordre de priorité. La décision individuelle et entre nations, a priori et de manière ardue, de rechercher le bien, le positif, le désir d'aimer en l'autre. Le visage de l'autre est toujours le visage humain d'un frère ou d'une sœur.

Un autre élément pacifiant, je le crois, est de développer en soi, de manière consciente, la capacité de dialogue. Cela s'apprend (et tout d'abord en famille), les vraies manières d'être sincèrement et ouvertement à l'écoute. Cela s'apprend, les manières de se parler, de se dire les choses qui sont nécessaires, et cela, avec une approche et un ton qui unit, et non qui divise. Cela s'apprend, ce qui aide l'autre à être plus libre d'aimer et non à le cramponner dans la peine et les blessures. Cheminons ensemble, d'une manière très consciente et engagée, sur cette route de la paix.

Un autre élément est d'accepter tout bonnement que la paix doit être construite et reconstruite constamment. Il faut éviter tout angélisme. Rêver d'une paix universelle à l'avenir sans faire les efforts aujourd'hui de faire avancer la paix concrètement, même si c'est d'un tout petit pas, n'est pas honnête. Je vous laisse donc avec une parole de saint Jean Chrysostome : « Gardons-nous de perdre espoir, mais évitons également de céder trop facilement à la nonchalance : toutes deux sont de funestes impasses ». Et cela, surtout, pour la paix en embrassant les diversités.

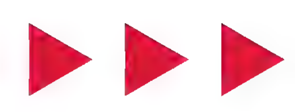
Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface :
http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

COMMUNAUTAIRE

Les nouveaux visages du CA de la SFM

SUZANNE KENNELLY :

« Les aînés ont le pouvoir par l'expérience »



Le nouveau conseil d'administration de la Société de la francophonie manitobaine (SFM) compte 20 membres depuis le 12 octobre 2017. À terme, ils seront 22.

Semaine après semaine, *La Liberté* s'entretiendra avec chacun d'entre eux pour mieux comprendre leurs priorités, leur parcours, leurs motivations. Et faire ainsi découvrir aux lectrices et lecteurs les porte-parole de la francophonie post-refonte.



presse2@la-liberte.mb.ca

Pendant 27 ans, les Franco-Manitobains ont pu écouter Suzanne Kennelly sur Radio-Canada. Ils ignorent peut-être que l'ancienne animatrice attendait impatiemment de pouvoir faire entendre sa voix - entendez par là, de s'engager pour défendre les intérêts de la francophonie.

Une démarche impossible pendant ses années en ondes, où elle avait un devoir de réserve. « Tout ce temps-là, je ne voulais jamais prendre le risque de compromettre mon indépendance. Maintenant, j'ai senti que c'était mon tour, et que c'était mon devoir de m'engager. »



Depuis le 12 octobre, Suzanne Kennelly représente les aînés au CA de la SFM.

Archives La Liberté

Arrivée en 1986 au Manitoba, la Québécoise d'origine n'est jamais repartie. Le sourire aux lèvres, elle décrit ce choix comme « la plus sage décision » qu'elle et son mari ont prise. À la retraite depuis 2014, elle renoue désormais avec ses premières amours, la musique, et cherche en parallèle à s'impliquer dans les affaires francophones.

Depuis le 12 octobre 2017, Suzanne Kennelly endosse le rôle de représentante des aînés au CA de la SFM. Un poste qui lui a été proposé par la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM), dont elle est aussi membre du CA depuis le 30 novembre. Deux mandats qu'elle perçoit comme un « immense honneur et un grand cadeau ».

À son sens, la présence de la FAFM au sein de la SFM est bénéfique pour les deux organismes. « C'est formidable de voir qu'on a un siège aux instances décisionnelles. J'en suis très contente, parce que les aînés sont une partie importante de la population franco-manitobaine, et ils ont leur mot à dire.

« C'est un lien essentiel qui va être établi avec la SFM, et qui nous donne une place officielle dans la revendication pour les francophones. »

Et les aînés, environ 1 200 d'après l'organisme, sont loin de se reposer sur leur lauriers, explique l'ancienne radio-canadienne : « On n'est pas assis sur nos chaises berçantes à penser au passé. C'est un groupe incroyablement dynamique, qui a un pouvoir par l'expérience. Ce sont des gens qui sont encore en mesure de donner énormément à la communauté. »

Au cœur des sujets qui importent aux plus de 50 ans, on trouve la santé. « C'est le dossier sur lequel il y aura, je pense, le plus de travail à faire. Il faut s'assurer qu'ils ont accès à tous les services auxquels ils ont droit. »

Suzanne Kennelly se dit par ailleurs impatiente de voir au fil du temps cette nouvelle SFM en action. « Je fonde beaucoup d'espoir sur cette nouvelle structure. J'espère que ça va encore mieux prouver l'énergie de la communauté franco-manitobaine.

« C'était beaucoup demander, à huit personnes, d'avoir tous les dossiers francophones sur les épaules. Je vois donc un avantage à ce qu'on soit plus de gens autour de la table. Je pense qu'il faut donner la chance aux coureurs. On va essayer et on va voir si c'est efficace. Personnellement, je suis une éternelle optimiste. »

Le Calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

147, boulevard Provencher, Unité 106
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
204-233-ALLÔ (2556) 1-800-665-4443
Télec : 204-977-8551 233allo@sfm.mb.ca

Pour alléger le texte et permettre la publication d'un maximum d'évènements, seuls les détails principaux des activités figurent. Tous les détails sont affichés dans le Calendrier communautaire du 233-ALLÔ au www.sfm.mb.ca/calendrier

Évènements et activités :

- 1 février • Vernissage – Imperceptibilité • CCFM • 204-233-8972
- 1 février • Service Canada à Saint-Norbert • Talbot & Associates • 1-800-622-6232
- 2 février • LIM Demi-finale – Verts vs Rouges • CCFM • 204-233-8972
- 6 février • Mârdi jazz – Winnipeg Jazz Collective • CCFM • 204-233-8972
- 9 février • LIM – Finale • CCFM • 204-233-8972
- 9 février • Atelier de danse folklorique française • Union nationale française • 204-202-4897
- 9 février • Soirée Chansonnier – Edouard Lamontagne • Comité culturel de Lourdes • 204-248-2857
- 9 et 10 février • Le Classique – Tournoi de hockey bottine • Parc Whittier • 204-612-1048
- 10 février • Sortie de ski et de planche à neige • Union nationale française • 204-202-4897
- 11 février • Partie de cartes – Whist • Accueil Colombien • 204-233-5937
- 13 février • Mârdi jazz – Les Ensembles de l'Université du Manitoba • CCFM • 204-233-8972
- 13 février • Soirée bibliothèque • Centre communautaire de Sainte-Geneviève • 204-878-9488
- 13 février • Groupe de discussion critique avec Dominique Rey • La maison des artistes visuels francophones • 204-237-5964
- 13 février • Soirée Spoken Word • Maison Gabrielle-Roy • 204-231-3853
- 14 février • Dîner-rencontre • CCFSB • 204-235-1406
- 16 au 25 février • Festival du Voyageur • 204-233-ALLÔ (2556)
- 17 février • Atelier d'écriture – Vous avez des nouvelles • Maison Gabrielle-Roy • 204-231-3853
- 17 au 19 février • Le Wild West Show de Gabriel Dumont • Théâtre Cercle Molière • 204-233-8053
- 17 au 18 février • Relais des pionniers • 204-233-ALLÔ (2556)
- 19 février • Rendez-vous des amis • FAFM • 204-233-ALLÔ (2556)
- 20 février • Mârdi jazz – Sean Irvine • CCFM • 204-233-8972
- 20 février • Soirée francophone • Strong Badger Coffeehouse • 204-500-1382
- 21 février • Au p'tit chaudron • USB • 204-233-ALLÔ (2556)
- 23 au 25 février • Tournée de Gaëlle Solal • Alliance française du Manitoba • 204-477-1515
- 24 février • Soirée Arabe • L'Association Canadienne des Arabes au Manitoba • 204-291-2687
- 26 février • Atelier – Vidéoconférence CNFS • Université de Saint-Boniface • 204-233-0210
- 27 février • Mârdi jazz – Suzanne Kennelly • CCFM • 204-233-8972

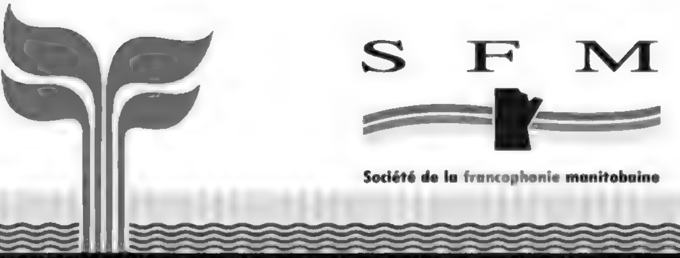
Programmations :

- **Lundis** • Club sport – Soccer
- **Lundis** • Soccer libre en français
- **Lundis** • Rencontre Weight Watchers en français
- **Lundis et mercredis** • Club sport – Escrime
- **Mercredis** • Franco-Fitness
- **Jeudis** • Y'a personne de parfait
- **Vendredis** • Atelier de sensibilisation de l'Accueil francophone
- **Samedis** • Club sport – Patinage
- **Jours de semaine** • CPEF
- **Jours de semaine** • Santé 55+

Expositions d'art :

- **Imperceptibilité** • Centre culturel franco-manitobain
- **Moi nous tous** • La maison des artistes visuels francophones
- **Lieu Saint** • La maison des artistes visuels francophones

Vous souhaitez annoncer votre évènement dans ce calendrier? Soumettez les détails de l'activité le mois précédant à 233allo@sfm.mb.ca



Le calendrier est publié dans le journal UNE SEULE FOIS par mois et ce, la première semaine du mois. Veuillez nous communiquer les détails de vos évènements du mois suivant, avant le dernier mercredi du mois.

À VOTRE SERVICE

janvier 2018
vol. 58 | no° 5
www.aeusb.ca/le-reveil/

LE JOURNAL ÉTUDIANT DE L'ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

LE RÉVEIL

LE JOURNAL QUI NOUS PARLE ET QUI PARLE DE NOUS

SOMMAIRE



ACTES DE DÉFIANCE CONTRE UNE LOI OPPRESSIVE EN IRAN | 3



UN STAGE PLUS QU'ORDINAIRE! | 4



LE P'TIT CHAMPIONNAT COLOSSAL | 5



Photo : Sarah Gagné • Texte : Sébastien Pelletier

200 ans, parlons-en!

Cette année, l'Université de Saint-Boniface célèbre 200 ans d'éducation en français! En effet, les origines de l'USB, premier établissement d'éducation supérieure de l'Ouest canadien, remontent à l'an 1818 où l'abbé Provencher commençait à enseigner la philosophie et le latin à deux jeunes Métis. Depuis, l'Université est devenue un bastion essentiel pour la francophonie à travers le Canada et les francophones provenant des quatre coins du monde s'y réunissent pour célébrer leur héritage commun.

Vous trouverez en page 5 un photoreportage sur la première activité soulignant le début des célébrations du 200e de l'Université, soit le tournoi de hockey sur glace, le *P'tit championnat colossal*. Visitez le site Web de l'Université pour de plus amples détails sur les festivités tout au long de l'année pour souligner et célébrer ce bicentenaire en beauté!

L'équipe

LE RÉVEIL

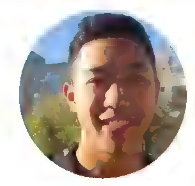
RÉDACTEUR EN CHEF

Sébastien **PELLETIER**



JOURNALISTES

JASON **CEGAYLE**



Kenan **KAMANGA**



Christelle **NGUEPEKO**



Bailey **PALAMAR**



COORDINATRICE DES MÉDIAS ÉTUDIANTS

Sarah **GAGNÉ**



GRAPHISME

La Liberté Communication

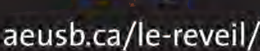


PRODUCTION AEUSB



Contactez-nous : coordination des médias étudiants de l'AEUSB
(204) 237-1818, poste 416 | aemedias@monusb.ca





aeusb.ca/le-reveil/

Le Réveil est le journal étudiant de l'Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface. Il est indépendant et est financé par les étudiantes et les étudiants inscrits à l'USB. Il est alimenté par le dynamisme des jeunes journalistes et contributeurs de la communauté universitaire et collégiale de Saint-Boniface.

En accord avec sa charte éditoriale et sa politique publicitaire, le journal se réserve le droit de ne pas publier une contribution ou une promotion à caractère raciste, sexiste, homophobe ou diffamatoire. Les opinions exprimées dans les contributions de tout genre sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion du journal ou de ses collaborateurs.

Le Réveil est distribué à travers *La Liberté* au Manitoba, en édition papier et numérique.

Actualité



Sébastien Pelletier
aemedias@monusb.ca

Jérusalem : Le dilemme perpétuel

En décembre dernier, la Maison-Blanche a officiellement reconnu Jérusalem comme étant la capitale d'Israël. Cette décision s'est avérée très controversée aux États-Unis ainsi que sur la scène internationale, malgré qu'elle ait réellement été prise par le 104e Congrès américain, il y a plus de 20 ans.

Commençons par un peu d'histoire. Suite à la Deuxième Guerre mondiale, le plan de partage des Nations Unies, établi en 1947, envisageait Jérusalem comme une « ville internationale » distincte. Cependant, la guerre qui a suivi la déclaration d'indépendance d'Israël un an plus tard a laissé la ville divisée. Lorsque les combats israélo-arabes ont pris fin en 1949, un traité a dessiné la frontière de l'armistice et a vu l'État d'Israël contrôler la moitié occidentale et la Jordanie contrôler la moitié orientale.

Pendant la guerre des Six Jours de 1967, Israël a capturé et annexé Jérusalem-Est, lui donnant ainsi contrôle et autorité sur toute la ville depuis ce temps. Étant donné que cette ville historique est considérée comme étant sacrée dans les religions judaïque, chrétienne et islamique, les Palestiniens ainsi que de nombreux membres de la communauté internationale revendiquent toujours la partie est de Jérusalem. Pour eux, Jérusalem-Est demeure et sera toujours considérée comme la capitale d'un futur État palestinien.

Le statut final de Jérusalem a toujours été l'une des questions les plus difficiles et les plus sensibles du conflit israélo-palestinien. Pendant des années, la politique des États-Unis a consisté à éviter de déclarer Jérusalem la capitale d'Israël en l'absence d'un accord de paix israélo-palestinien. Il était soutenu que le fait de prendre une décision unilatérale romprait avec le consensus international et trancherait une question qui devait être laissée aux négociations. Reconnaitre Jérusalem comme la capitale d'Israël serait d'entériner la souveraineté israélienne sur la ville.

En 1995, le 104e Congrès américain a adopté le « Jerusalem Embassy Act », sans toutefois que ce document n'obtienne de signature présidentielle. La loi fut adoptée par le Sénat avec un vote de 93 en faveur et 5 contre, ainsi que par la Chambre des représentants avec un vote de 374 en faveur et 37 contre, tous deux des supermajorités. La loi exigeait que les États-Unis déplacent leur ambassade de Tel-Aviv à Jérusalem avant le 31 mai 1999, reconnaissent Jérusalem comme la capitale de l'État d'Israël et appellent à ce que Jérusalem reste une ville indivisée. Les partisans ont déclaré que les États-Unis devraient respecter le choix d'Israël de considérer Jérusalem comme sa capitale et la reconnaitre comme telle.

Malgré le passage de cette loi, elle permettait au président d'invoquer une renonciation de six mois à l'application de la loi, et de réémettre la dérogation tous les six mois pour des raisons de « sécurité nationale ». La dérogation a été invoquée tous les six mois, depuis 1995, par les présidents Clinton, Bush et Obama, qui ont refusé de déplacer l'ambassade, citant justement des intérêts de sécurité nationale selon le Mémorandum présidentiel pour le secrétaire d'État.

Le 6 décembre 2017, cependant, le Président Trump a affirmé que, puisqu'il avait promis durant sa campagne électorale qu'il respecterait les souhaits du Congrès concernant le Jerusalem Embassy Act, dorénavant les États-Unis reconnaitraient Jérusalem comme la capitale d'Israël et qu'il ordonnerait immédiatement la planification du transfert de l'ambassade américaine par l'entremise de la proclamation présidentielle no 9683, renversant ainsi sept décennies de politique étrangère américaine.

Trump a dit : « Alors que les présidents précédents ont fait de cette campagne une promesse majeure, ils ont échoué à la tenir. Aujourd'hui, je la tient. » Pourtant, à la suite de l'annonce, Trump a de nouveau signé, comme il l'avait fait en juin 2017, une dérogation retardant officiellement le déménagement de l'ambassade américaine de Tel-Aviv à Jérusalem pendant six mois, a indiqué un responsable du Conseil de sécurité nationale. Légalement, cependant, l'ambassade des États-Unis peut être déplacée à tout moment malgré la dérogation.

Le leader de la minorité sénatoriale Chuck Schumer, un démocrate de l'État de New York qui a prouvé être un critique sévère du président Trump, a reproché à Trump son indécision sur la question, mais soutient en fait le mouvement, affirmant que cela « montrerait au reste du monde que les États-Unis reconnaissent définitivement Jérusalem comme la capitale d'Israël ». La sénatrice Dianne Feinstein, une démocrate de la Californie, quant à elle, a critiqué le président pour sa décision de nommer Jérusalem la capitale d'Israël, malgré son vote en faveur du Jerusalem Embassy Act en 1995, qui stipulait exactement cela.

Le gouvernement israélien a loué l'initiative du président Trump de tenir sa promesse. Le premier ministre Benjamin Netanyahu a salué Trump pour avoir pris cette décision qu'il a qualifié « d'un pas important vers la paix, car il n'y a pas de paix qui n'inclut pas Jérusalem comme capitale de l'État d'Israël ». Netanyahu a également affirmé qu'il espère que d'autres pays suivront l'exemple américain. Le maire de Jérusalem, Nir Barkat, l'un des plus fervents défenseurs du mouvement, a déclaré à CNN que la décision de Trump était « la bonne chose à faire, et qu'ici, à Jérusalem et en Israël, nous applaudissons le président ». Cependant, le service de sécurité du département d'État américain prévoit des manifestations potentiellement violentes dans les ambassades et les consulats des États-Unis.

Les dirigeants palestiniens, quant à eux, sont catégoriques sur le fait que le déplacement d'une ambassade à Jérusalem serait une violation du droit international et un grand revers pour la paix. Le président Mahmoud Abbas s'est tourné vers d'autres dirigeants du monde, y compris le président russe Vladimir Poutine et le roi Abdullah de Jordanie, pour faire pression sur Trump pour qu'il change d'avis. L'Organisation de libération de la Palestine a suggéré qu'elle envisagerait de révoquer sa reconnaissance d'Israël et d'annuler tous les accords entre Israéliens et Palestiniens si le déplacement avait lieu.

Au lendemain de l'annonce, M. Abbas a déclaré que cela alimenterait l'extrémisme dans la région. Hanan Ashrawi, un membre du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, a déclaré que cela sonnait « le glas de tout processus de paix ». Plusieurs craignent que cela puisse déclencher une vague d'agitation, voir même des manifestations ou de la violence, dans les territoires palestiniens et à travers le monde arabe.

L'Assemblée générale des Nations Unies a adressé une réprimande cuisante à Donald Trump, votant à une très large majorité pour rejeter sa reconnaissance unilatérale de Jérusalem comme capitale d'Israël. La première ministre britannique, Theresa May, a déclaré que l'annonce de Trump était « peu utile en termes de perspectives de paix dans la région », et que le Royaume-Uni n'avait pas l'intention de faire de même. Le président français, Emmanuel Macron, et la chancelière allemande, Angela Merkel, ont également condamné cette démarche.

Trump a soutenu que le fait de retarder la reconnaissance ainsi que le déplacement de l'ambassade, comme ses prédécesseurs l'avaient fait, n'avait pas amélioré les espoirs de paix dans la région. « Après plus de deux décennies de dérogations, nous ne sommes pas plus proches d'un accord de paix durable entre Israël et les Palestiniens. Ce serait de la folie de supposer que de répéter exactement la même formule produirait maintenant un résultat différent ou meilleur. »

Société

Des actes de défiance contre une loi oppressive en Iran



Bailey PALAMAR

aemedias@monusb.ca

En Iran, une loi force les femmes à se voiler et à porter des vêtements amples. D'après le Middle East Institute, certaines des femmes qui portent le voile veulent le porter, mais il y en a d'autres qui le portent contre leur propre volonté. Certaines d'entre elles luttent contre les restrictions vestimentaires imposées par le gouvernement. Toutefois, un tel acte de défiance contre cette loi iranienne n'est pas le premier dans l'histoire récente.

Vers la fin de l'année 2017, une vidéo d'une femme iranienne debout sur une boite agitant son voile comme un drapeau a commencé à circuler partout sur Internet et dans les médias. Dans les nouvelles, d'après *Voa News*, elle est considérée comme une héroïne de la lutte contre la loi qui oblige les femmes à porter le voile.

Depuis la révolution de 1979, l'Iran est un État théocratique, c'est-à-dire que le pays est gouverné selon les idéologies d'une religion, dans ce cas, l'Islam. Le système gouvernemental en Iran est la raison pour laquelle les Iraniennes sont forcées de se voiler et de porter des vêtements amples.

Ceci n'a pas toujours été le cas pour ce pays. D'après l'*Iran Review*, porter le voile a été interdit dans les années 1930 par Reza Chah Pahlavi, le chah d'Iran. Les monarques de l'Iran, qui fréquentaient souvent l'Europe à cette époque, étaient très familiarisés avec ce que les femmes européennes portaient. La même source ajoute que Reza Chah Pahlavi était impressionné par la reine de l'Afghanistan, Soraya Tarzi, qui ne portait pas de voile et que Mustafa Kemal Atatürk, le chef de la Turquie, l'a inspiré avec ses idées pro-occidentales; enlever le voile était vu donc comme une modernisation.

Selon l'*Iran Review*, plusieurs théologiens musulmans n'étaient pas d'accord avec le « dévoilement », et un grand nombre d'eux furent envoyés en exil. Tous ceux qui agissaient contre la loi étaient opprimés. Ainsi, la police en Iran utilisait la force pour enlever les voiles des femmes quotidiennement. Après la chute de Reza Chah Pahlavi, beaucoup de femmes iraniennes retrouvèrent plus de liberté sous le nouveau monarque et pouvaient porter le voile. Quand même, l'*Iran Review* souligne que les médias de l'État continuaient d'encourager les femmes à enlever leur voile pour « ne pas rester en arrière du progrès social du style européen » et d'applaudir les efforts de Reza Chah Pahlavi.



photo : My Stealthy Freedom

Une femme iranienne souriante, voile au vent.

Depuis 1979, tout a changé. La révolution iranienne est arrivée, les droits des femmes ont changé et porter le voile est devenu obligatoire, selon le Middle East Institute. Cette même source indique que les femmes qui ne respectent pas le code vestimentaire islamique peuvent recevoir des punitions qui varient de coups de fouets à l'emprisonnement. Dans un article dans *The Guardian*, l'auteur Denise Hassanzade Ajiri affirme qu'il y a même une police de moralité qui patrouille les rues et les endroits publics dont l'objectif est d'assurer l'obéissance au code vestimentaire. Mme Ajiri a plusieurs histoires de rencontres qu'elle, ses amis et sa famille ont eues avec la police de moralité. Une de ces anecdotes relate l'histoire d'une de ses amies qui a maintenant une accusation d'« habillement impropre » dans son casier judiciaire.

Malgré les risques et les punitions, il y a des femmes qui manifestent de différentes façons. Le Middle East Institute illustre quelques-uns de ces actes de défiance. En mai 2014, six jeunes Iraniens — trois hommes et trois femmes sans voile — ont filmé une vidéo en dansant sur la chanson *Happy* de Pharrell Williams. Ils ont été appréhendés par la police sous le prétexte d'« abîmer la chasteté du public ». Le groupe a été condamné à 91 coups de fouet et jusqu'à un an en prison.

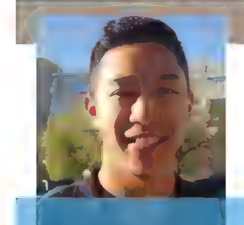
De plus, le Middle East Institute discute d'une page Facebook appelée *My Stealthy Freedom* (*Ma liberté furtive*, en français). Cette page a été commencée par la journaliste Masih Alinejad qui a été obligée de partir de l'Iran. Elle a posté une photo d'elle sans voile sur son compte Facebook avec la légende « stealthy freedom ». Elle a encouragé ses amies sur Facebook à publier sur sa page des photos d'elles sans voile. Le grand nombre de photos qu'elle a reçues l'a poussé à créer la page *My Stealthy Freedom*, qui est dédiée à ces femmes.

En décembre 2017, la police de Téhéran (capitale de l'Iran) a annoncé, selon *Voa News*, que les femmes qui contrevenaient au code vestimentaire islamique ne seraient plus appréhendées, mais que, au lieu de cela, recevraient du counseling.

Maintenant, en Iran, les manifestations contre le gouvernement s'amplifient. Au milieu de tout ce chaos, une femme a décidé de se mettre debout sur une boite sans son voile. Selon *Voa News*, il est possible qu'elle ait été mise en garde de vue, mais c'est impossible de le confirmer. Malgré tous les efforts de ceux qui désirent le changement, le voile demeure obligatoire pour toutes les femmes iraniennes. Possiblement, un jour dans l'avenir, les femmes pourront faire leur propre choix personnel par rapport au voile, mais aujourd'hui les décisions sont prises pour elles.

Université

Plus qu'un stage ordinaire!



Jason CEGAYLE

aemedias@monusb.ca

Le *Réveil* a rencontré quatre étudiantes de l'École de travail social de l'Université de Saint-Boniface pour mettre en lumière leur expérience enrichissante en Afrique. Cette année, l'École a organisé des partenariats de stages au Sénégal où chaque stagiaire a été jumelée avec une étudiante sénégalaise chez qui elle a habité. Les stagiaires ont également eu l'opportunité de travailler en collaboration avec des spécialistes et de planifier des ateliers dans le cadre du travail social. Elles sont parties du Manitoba le 24 novembre 2017, accompagnées du professeur en travail social Léna Diamé Ndiaye.

Une des quatre stagiaires, Erika Tétrault, a fait ses stages à l'unité de pédopsychiatrie Kër Xaleyi (qui veut dire « maison des enfants » en wolof) de l'hôpital de Fann, situé à Dakar. Elle a pu travailler avec des enfants autistes et des enfants ayant des déficiences intellectuelles. Elle a assisté à des ateliers pour leur enseigner comment faire des tâches qui requièrent des habiletés de psychomotricité et de socialisation. De plus, elle a aussi travaillé avec des psychologues et des docteurs, et avec une autre stagiaire, Sophia, dont les dix membres de la famille l'ont accueillie. « On avait une très bonne connexion et j'ai appris beaucoup au sujet de la religion et la culture de sa famille », indique Erika.

Elysha Durupt a été placée au Centre Aminata Mbaye situé dans la capitale, Dakar. Ce centre accueille environ 113 enfants et jeunes adultes qui ont des déficiences intellectuelles. Concentré sur la scolarisation, il offre plusieurs cours et activités de couture, sportives, artistiques et technologiques. Elysha a eu l'opportunité de travailler avec des enfants de 8 à 14 ans. « Le centre a aussi mis beaucoup l'accent sur l'autonomie des habiletés comme s'habiller et sortir les poubelles », souligne Elysha. Jumelée avec la Sénégalaise Maimouna, une étudiante dans sa dernière année d'études de travail social, Elysha a eu l'occasion de vivre avec une famille musulmane de 12 membres dont le père est polygame.

Angélique Dauriac a vécu dans la ville de Guédiawaye à 15 km de Dakar. Son stage était à Dakar dans l'Association sénégalaise pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ASSEA), dont les services ciblent les garçons de 9 à 17 ans. L'internat accueille des enfants et des adolescents délinquants ou moralement abandonnés. Ils participent à des activités socio-éducatives qui les aident à socialiser, à s'amuser et à créer des relations positives dans le but d'apprendre à mieux s'intégrer dans la société. Passionnée par l'être humain et la culture, Angélique a trouvé que faire ses stages outre-mer a été une expérience révélatrice. « Ce voyage était une façon pour moi de voir comment je peux m'adapter à une différente culture et un environnement nouveau au niveau personnel et professionnel. C'était une expérience plus enrichissante que je ne le pensais! », affirme-t-elle.



photo : Gracieuseté Elysha Durupt

Angélique Dauriac, Elysha Durupt, Danica Audette et Erika Tétrault sont des étudiantes de l'École de travail social à l'USB qui ont fait leur stage au Sénégal. Sur cette photo, elles sont au Lac Rose au Sénégal, où elles passent une partie de la journée.

Danica Audette a fait ses stages à Dakar au Centre Ginddi, un centre d'accueil, d'information et d'orientation pour des enfants en situation difficile. Danica a travaillé étroitement avec des enfants qui viennent de la rue qui ont souvent subi de la négligence et de l'abus. Le centre agit comme une transition entre la rue et la maison pour permettre aux enfants de retrouver leurs parents. La majorité des enfants qui viennent au centre sont souvent des talibés, c'est-à-dire des jeunes élèves qui apprennent le Coran et qui habitent ensemble. La plupart d'entre eux sont originaires de Guinée-Bissau, un pays voisin situé au sud du Sénégal. Certains sont démunis et vivent dans des conditions pauvres, ils mendient et peuvent subir de la maltraitance du marabout (sorcier) s'ils ne ramassent pas un certain montant d'argent. Selon Danica, « la façon d'appliquer les théories universelles qu'on a apprises en classe et la façon de les utiliser dans le quotidien autour du monde sont très intéressantes ».

Particulièrement pour un Canadien, une expérience dans un pays étranger et chaud n'est pas complète sans le découvrir. Pendant trois des cinq fin de semaines, les étudiantes ont voyagé dans différents endroits du Sénégal pour mieux apprécier la culture et la diversité régionale sénégalaises. « J'ai vraiment aimé et apprécié vivre, voir et comprendre une différente réalité que la mienne. Ceci m'a non seulement fait apprécier et ne pas prendre pour acquis ce que j'ai, mais m'a surtout fait comprendre et respecter l'endurance et la persévérance des Sénégalais », indique Angélique.

« J'encourage fortement les futurs travailleurs sociaux à faire leur stage au Sénégal. C'est une expérience très unique de vivre dans une famille et d'être plongé dans la culture sénégalaise. Cette expérience va vraiment faire bénéficier ma carrière future parce que j'aimerais possiblement travailler à l'international », conclut Erika. Revenues du Sénégal le 29 décembre, les quatre étudiantes étaient de retour à Winnipeg pour commencer 2018 avec une nouvelle ouverture d'esprit, des connaissances, une perspective et surtout des beaux souvenirs qu'elles vont garder pour le restant de leur vie personnelle et professionnelle.

Le p'tit championnat colossal



C'est le samedi 13 janvier dernier qu'a eu lieu le *P'tit championnat colossal*, une compétition amicale de hockey organisée par l'Université de Saint-Boniface pour lancer les festivités soulignant le 200e anniversaire de l'éducation en français au Manitoba. Ce sympathique tournoi a vu l'équipe des Rouges affronter des équipes communautaires telles que les *Curés*, les *Anciens* et les *Voyageurs* sur la patinoire extérieure du centre communautaire Norwood. Malgré le froid glacial, les joueurs et les spectateurs ont pu se réchauffer grâce au délicieux chocolat chaud fourni par le fameux Café-Rencontre de l'Université. Le match était animé par les commentateurs Vincent Dureault et Pierre Gabriel-Turgeon qui ont su alimenter la fougue des joueurs ainsi que vivifier les spectateurs enthousiastes. Un heureux gagnant a même remporté un rare chandail de collection de l'équipe originale des *Voyageurs* du Collège de Saint-Boniface lors du tirage moitié-moitié. Espérons pouvoir assister à un tel tournoi l'an prochain!

Photos : Sarah Gagné et Éric Lemoine • Texte : Sébastien Pelletier

Vie étudiante

VOX POP


Christielle NGUENGUEPEKO
aemedias@monusb.ca

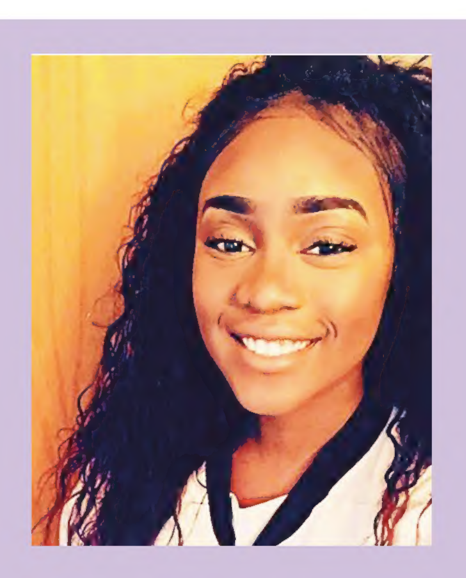
Pour marquer la fin de l'année 2017 et débuter la nouvelle année en beauté, l'équipe du *Réveil* a posé la question suivante à quelques étudiants :

Quelles sont vos résolutions pour l'année 2018 et avez-vous déjà brisé vos promesses?



RACHEL LANDRY
Baccalauréat en Arts

Ma résolution est de commencer des projets hors de l'école et d'aller dans des communautés faire de la musique, des arts et plus de choses qui me demandent de sortir de ma coquille. Je pense que ça va bien jusqu'à maintenant, car je commence à participer à des batailles de *bands* et de petits concerts.



CINDY ATANGANA- ABÉ
Université 1

Ma résolution pour cette année 2018 est de faire ce que j'aime comme l'écriture, la composition musicale et la production instrumentale. Jusqu'à présent, je ne l'ai pas brisée puisque je crée de nouvelles œuvres presque tous les jours.



ADRIANA CHINCHILLA
Baccalauréat en Arts

Ma résolution est de manger plus santé et de faire plus d'exercices, mais je l'ai brisée à moitié, car j'ai mangé des gâteaux, mais je me suis rattrapée tout de suite après en allant au gymnase. Mon autre résolution est de mieux faire à l'école et d'essayer d'y mettre plus d'efforts.



RAFFAELA TERESA YAMBA
Université 1

Ma résolution est d'essayer de ne plus procrastiner et de penser plus positivement et d'avoir de la patience. Je n'ai pas encore brisé mes promesses.



FRANCINE KOMO
Université 1

Ma résolution pour 2018 est de rester une personne souriante, généreuse et travailleuse. J'aimerais aussi davantage venir en aide à ceux dans le besoin et toujours être là pour les autres. Je n'ai pas encore brisé mes résolutions.



MAGALIE BARUTI S.
Université 1

Au début de cette année, j'ai pris un bon nombre de résolutions. Une des résolutions est de jouer de la guitare chaque jour pendant au moins trente minutes. J'espère être capable d'accomplir cette résolution, car elle est importante pour moi.

Science

Les ordinateurs du futur



Kenan KAMANGA

aemedias@monusb.ca

Le monde de l'informatique est un monde qui, comme nombreux le savent, avance très vite en matière de technologie et de découverte. Très bientôt, il subira une autre grande avancée qui va le révolutionner, voir même le propulser à des années-lumière de ce qui se fait maintenant. Bientôt, sera introduit l'ordinateur quantique, l'ordinateur du futur.

Les limites des ordinateurs classiques

Beaucoup se demanderont ce qu'est un ordinateur quantique et en quoi il diffère d'un ordinateur classique tel que nous le connaissons. Pour simplifier, nous pouvons dire qu'un ordinateur quantique serait considérablement plus rapide qu'un ordinateur classique. Pour comprendre davantage les implications, il faut avoir un aperçu des limites auxquelles nous faisons face avec les ordinateurs actuels.

Les systèmes informatiques utilisent tous des « bits » comme support de données qui peuvent être soit zéro (0) soit un (1). Les bits sont à la base de toutes technologies que nous utilisons maintenant : fichiers, réseaux, calculs, etc. Ils se trouvent dans la mémoire du disque dur et sont traités par le processeur.

Les bits représentent des tensions électriques : le 1 correspond à une tension et le 0 correspond à une absence de tension. Une ampoule peut être prise comme exemple pour illustrer ce cas; elle peut être soit allumée, ce qui correspond à une tension électrique, donc 1, soit éteinte, qui correspond à une absence de tension, donc 0. Ces tensions électriques sont utilisées par l'ordinateur pour fonctionner, cela est fait à une très grande vitesse et permet de réaliser plusieurs milliards d'opérations par seconde pour calculer, trier et ordonner de l'information.

Ce nombre est impressionnant, mais, pour certaines applications, plusieurs milliards d'opérations par seconde ne suffisent pas. Il faudrait donc un moyen de réaliser ces calculs à une vitesse encore plus grande, et c'est pour ces calculs trop compliqués à effectuer avec un ordinateur classique que l'ordinateur quantique est intéressant.

Qu'est-ce qu'un ordinateur quantique?

« Un ordinateur quantique est un ordinateur qui nous permettra de résoudre des problèmes spécifiques que nous ne sommes pas capables de résoudre actuellement avec les ordinateurs classiques », a dit Jérôme Bourassa, professionnel de recherche de l'Institut quantique de l'Université de Sherbrooke dans une interview qu'il m'a accordée récemment.

Un ordinateur quantique diffère d'un ordinateur normal à cause de sa vitesse de traitement. Cette vitesse est due au fait que, contrairement à un ordinateur classique, l'ordinateur quantique, lui, utilise les qubits comme support de données. Les qubits fonctionnent aussi avec le 1 et le 0, mais la différence est qu'ils sont traités en même temps, ce qui augmente la vitesse de traitement. Dans un documentaire de Radio-Canada présenté le 17 septembre dernier, l'exemple de l'ampoule électrique a été utilisé pour expliquer le fonctionnement des qubits et le fait qu'il traite le 1 et le 0 en même temps. L'ampoule pouvait être allumée et éteinte en même temps, 60 allumée et 40 éteinte, par exemple, ou vice versa, avec des possibilités infinies de combinaisons.

On pourrait bien se demander à quoi ressemblerait cet ordinateur du futur. Comme son nom l'indique, « quantique » – qui vient du latin « quantum » qui signifie « combien » – représente la plus petite mesure indivisible, que ce soit celle de l'énergie, de la quantité de mouvement ou de la masse; on s'attend donc à ce qu'un ordinateur quantique soit vraiment très petit.

Fonctionnement et attentes

Compte tenu de sa taille, l'ordinateur quantique serait très vulnérable aux moindres perturbations, ce qui constituerait, selon Alexandre Blais, physicien de l'Institut quantique de l'Université de Sherbrooke, un des gros défis rencontrés dans la construction de l'ordinateur quantique. Il déclare dans une interview accordée à Radio-Canada qu'il doit faire en sorte que le système soit complètement isolé contre toutes perturbations et en même temps suffisamment ouvert pour pouvoir le contrôler.

Jérôme Bourassa, dans son interview sur les attentes par rapport à un ordinateur quantique, déclare que celui-ci serait capable de résoudre un certain type de problèmes dont les probabilités sont tellement grandes qu'un ordinateur classique mettrait des dizaines et des dizaines d'années à résoudre dans le domaine de la santé, par exemple, et dans plusieurs autres domaines de recherche.

Dans un documentaire de Télé-Québec, un exemple sur l'optimisation des systèmes de transport d'une grande ville a été donné. On y disait qu'un ordinateur quantique parviendrait rapidement à donner les solutions les plus probables et qu'il suffirait juste de les tester avec un ordinateur classique, mais que le processus de calculs prendrait bien trop longtemps à réaliser avec seulement un ordinateur classique à cause de sa vitesse de calcul.

Accessibilité et commercialisation

Jérôme Bourassa dit dans son interview que le fait que l'ordinateur quantique soit être accessible au public dépend des problèmes à résoudre. Il est probable que des membres du personnel ou des élèves universitaires puissent accéder à un ordinateur quantique pour les aider avec des problèmes extrêmement complexes.

Dans son interview pour Radio-Canada, Alexandre Blais déclare : « L'ordinateur quantique n'a pas besoin de tenir dans nos poches. De la même façon que quand j'utilise l'intelligence artificielle avec Siri dans mon téléphone, la puissance de calcul qui est utilisée n'est pas celle de mon téléphone, c'est celle d'un serveur en Californie. Donc, on pourrait imaginer un ordinateur quantique qui fonctionne de la même façon. Je pourrais avoir un ordinateur portable, un ordinateur standard qui va accéder à mon ordinateur quantique qui, par exemple, serait situé à l'Université de Sherbrooke. » Cette affirmation nous démontre bien que l'ordinateur quantique pourrait bien être à la portée de qui le souhaite.

De grandes compagnies telles que Microsoft, Intel, IBM et bien d'autres seraient supposément déjà en train de travailler sur des développements de systèmes quantiques informatiques. Intel a dévoilé durant le mois d'octobre passé une puce supraconductrice à 17 qubits et IBM promet un ordinateur quantique à 50 qubits pour bientôt. Du point de vue du marché, on s'attend à une grande compétitivité entre les compagnies pour la commercialisation du système quantique de chacun.

Aussi passionnant que le sujet puisse être, il est encore difficile de donner une date pour le lancement officiel d'un premier ordinateur quantique. Les chercheurs disent que cela serait réalisable dans un futur proche, mais qu'il reste encore trop de travail pour pouvoir annoncer avec certitude une date de lancement d'un premier prototype.